

JANVIER 2020

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

www.questembert-communaute.fr



Sommaire

Pages	
3	Le Mot du Maire
4	Etat Civil 2019
5 à 14	Entre deux bulletins <ul style="list-style-type: none">- Salle Françoise d'Amboise- Sécurisation de la circulation dans le bourg- Travaux de voirie - Projet de lotissement «Champ de l'Etang»- Vestiaires Foot - Eglise, Clocher- Eclairage public Rue de la Pichonnerie- Personnel communal - Repas CCAS- Médiathèque- Dissolution du SITS de Questembert - Eau et Assainissement
15 à 17	La Commune au fil des jours <ul style="list-style-type: none">- Tarifs 2020- Urbanisme
18 à 21	Questembert Communauté
22 à 38	Vie Associative <ul style="list-style-type: none">- Ecole Saint Gentien- A.P.E.L. Ecole Saint Gentien - Ecole Sylvain Pradeau- Amis de Bon Réconfort- Chapelle de Cartudo- Chapelle de la Barre - Comité Fête du Pain- ACSPP - Club des Aînés- Arz Scène - Bugalé Piélin- Les Toqués pluhérinois - Amis du Palet- La Roue Pluhérinoise - E.SP.R.- La Gentienne - Randonnée Pédestre- Amicale Bouliste- PIEROKAMALI- Sports et Loisirs - La Société de Chasse- Centre de Secours - ADMR- EVEIL- Iris Cinéma
39 à 41	Informations diverses <ul style="list-style-type: none">- Recensement citoyen- Inscription sur les listes électorales- Déclarer vos ruches
42	Nécrologie

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h Tél : 02 97 43 31 35 / Mail : pluhlerin@wanadoo.fr
HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE	Mardi et Jeudi : 16h - 18h / Mercredi: 10h - 12h et 15h - 18h30 / Samedi : 10h - 12h Attention : la médiathèque sera fermée du 23 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 Téléphone : 02 97 43 37 41 Mail : mediatheque.pluhlerin@orange.fr
ASSISTANTE SOCIALE	Madame DENTE, assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24

Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL

Tél : 02 97 66 13 11

Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERT

Tél : 02 97 26 12 08

CHANGEMENT D'HORAIRES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2020

	Période hivernale (8 mois) du 1 ^{er} octobre au 31 mai		Période estivale (4 mois) du 1 ^{er} juin au 30 septembre	
	L'ÉPINE	KERVAULT	L'ÉPINE	KERVAULT
Lundi	fermée 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h	fermée 13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 17h30
Mardi	Fermée	8h30 - 12h 13h30 - 17h	Fermée	8h30 - 12h 13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 14h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	fermée 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	Fermée 13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h

Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de L'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée et accessible aux horaires indiqués ci-dessous

Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h30 - 17h / Vendredi : 13h30 - 17h30 / Samedi : 9h-12h

Le Service Déchets à Questembert Communauté est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30



CHÈRES PLUHERLINOISES, CHERS PLUHERLINOIS,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention en tant que Maire. En effet, comme vous le savez sans doute, j'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages en mars prochain. C'est donc mon dernier « Mot du Maire » dans lequel, compte tenu de cette période préélectorale, je me contenterai de survoler le parcours qui fût le mien au service de la Commune de PLUHERLIN.

Sachez d'abord que ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces 25 années d'engagement. J'espère que mon humble passage aura tracé un sillon, dans la continuité de celui de mes prédécesseurs, qui aura fait avancer PLUHERLIN dans le bon sens.

J'ai été élu pour la première fois en 1983, aux côtés de Pierre FREOUX, qui m'a confié à l'époque un poste d'adjoint en compagnie de Pierre DANET et de Georges PEDRON. Pour des raisons professionnelles, j'ai fait un break de 1989 à 2001. Lors des élections municipales de 2001, Alain RICHARD m'a invité à rejoindre son équipe. En 2014, ce dernier a jugé qu'il était temps pour lui de se retirer, date à laquelle j'ai reçu les clés de la mairie.

Après une longue et mûre réflexion, j'ai donc décidé de faire la même chose à l'issue de cet unique mandat de Maire, tant il est vrai qu'il est sage de savoir s'arrêter au bon moment. La mission d'un maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe et délaisser un peu sa vie familiale. Pour autant, cette décision n'a pas été facile à prendre. La tentation est grande de rester au service de la commune car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps de mener à bien.

L'expérience de mon rôle d'élu a été très enrichissante. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Il n'est en effet pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles comme de dire non à un concitoyen alors que dans son fort-intérieur, on voudrait bien le satisfaire ! Mais en tant que représentant local de la République, on se doit d'être le garant de la bonne application des lois, quand bien même elles nous paraissent parfois un peu excessives et inappropriées pour notre contexte local.

Grâce à des collaborateurs impliqués et de confiance, ce travail, pour autant, ne m'a jamais paru pesant. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus qui m'ont accompagné durant ce mandat, que du personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance.

Cette entreprise je ne l'ai pas menée seul, mais avec l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal que je salue et remercie du fond du cœur. Sans leur implication, un Maire ne peut rien. A l'aube de cette fin de mandat, j'estime que le travail a été accompli, les engagements tenus, sans dégradation des finances de la commune ni augmentation des impôts. Les valeurs telles que l'écoute, la transparence, la rigueur ont été défendues, le tout, autant que possible, dans la bonne humeur.

Quels que soient les nouveaux élus, ils seront accompagnés de tous mes vœux de réussite. La mission dont ils seront investis représente une responsabilité mais elle est aussi un gage de confiance de nos concitoyens. Ils ne devront jamais l'oublier. Tenter de ne pas décevoir dans le respect de l'intérêt général : voilà le principal objectif. On ne peut y parvenir qu'en veillant au respect de tous et en prenant en compte les besoins de chacun.

Je souhaite au prochain maire, quel qu'il (elle) soit, de s'épanouir dans ses fonctions, autant que j'ai pu moi-même y trouver un véritable plaisir.

René DANILET

NAISSANCES

1. LE PIOLET VILLENEUVE Manolé, né le 20 février
2. FULCHIRON Annabelle, née le 06 mai
3. YON Noé, né le 04 juin
4. GUIHO Léna, née le 13 juin
5. DIOT Laïna, née le 09 juillet
6. NICOLE Julia, née le 31 août



MARIAGES



1. Christian LECLERC et Isabelle PABOEUF, mariés le 11 mai
2. Baptiste BELLOT et Samantha BONNOET, mariés le 08 juin
3. Denis CHOIGNON et Yvonne LANOË, mariés le 08 juin
4. Fabien TRAVERS et Virginie MAHIEU, mariés le 15 juin
5. Mari RICHARD et Adrien MARCHAND, mariés le 12 juillet
6. Jessica CORTET et Nicolas GUIL, mariés le 02 août

DÉCÈS

1. LARVOIR Arsène, Le Chêne aux Loups, décédé le 13 novembre 2018
2. LANOË Marie-Thérèse Veuve GUÉHO, Hameau de la Pichonnerie, décédé le 07 janvier
3. CLODIC Anne Veuve DRUGEON, Le Pont d'Arz, décédée le 26 janvier
4. THOMAZO Célestine Epouse LABAS, Les Herbinas, décédée le 29 janvier
5. GRIGNON Marie Veuve LATINIER, Moulin de Bragoux, décédée le 29 janvier
6. RYO René, 5 Rue Julien Minier, décédé le 1^{er} mars
7. MOURO Marie Epouse MILLE, 13 Bis Rue de la Cour Royale, décédée le 17 mars
8. BRAGEUL Liliane (LAUNAY), Le Jonio, décédée le 05 avril
9. BURBAN Bernadette Veuve HOCHET, Caringuay, décédée le 24 avril
10. LE BEL Raymond, Carlevaux, décédé le 25 avril
11. EVAIN Louis, Maison Neuve, décédé le 23 juillet
12. LAYEC Didier, Carbouède, décédé le 02 août
13. ROCCHIA Christian, 15 Rue Julien Minier, décédé le 16 octobre
14. MILLE Alain, 13 Bis Rue de la Cour Royale, décédé le 08 novembre
15. ROUILLÉ Marie Veuve QUÉMARD, Le Potier, décédée le 05 décembre



Par ailleurs, 7 PACS ont été enregistrés en mairie en cette année 2019

SALLE FRANCOISE D'AMBOISE

A l'heure de la parution de ce bulletin, les travaux de rénovation de la salle Françoise d'Amboise seront achevés et la salle sera à l'aube de sa seconde vie. Que de chemin parcouru depuis le commencement de ce chantier et quelle métamorphose !!! Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, la salle est méconnaissable.

Ceux d'entre vous qui ont assisté aux discours d'inauguration de la médiathèque il y a 10 ans dans ces lieux se souviendront sans doute y avoir été frigorifiés. En effet, le chauffage n'avait pas fonctionné et il faisait ce jour-là un froid « de canard ».

Tout cela est du passé. La salle est désormais bien isolée, chaleureuse et elle est prête à accueillir les activités des nombreuses associations pluhérloises.

Ces dernières ont été conviées à une réunion le 30 octobre dernier visant à « briefer » tout le monde sur son fonctionnement. Les associations ont répondu nombreuses à cette invitation et les retours ont tous été positifs quant à la qualité de la restauration de la salle.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE

Il se résume de la façon suivante :

SALLE DU REZ DE CHAUSSEE

La salle peut être louée deux fois dans le week-end. Pour l'essentiel, elle sera utilisée par les associations pluhérloises au moyen de la signature d'une convention annuelle d'utilisation. Les associations déposeront chaque année un chèque de caution de 500 € pour mise à disposition de la salle (il servira également pour la salle Les Grées). Celles-ci disposeront de la salle à titre gratuit. Elle pourra être utilisée par des associations extérieures à la commune mais uniquement pour des activités culturelles. Les commerçants pluhérlois, dans le cadre de leur activité commerciale, pourront également la louer à titre onéreux.

Les particuliers ne pourront pas louer la salle, sauf en cas d'obsèques et seulement si l'ancienne école est indisponible.

Les associations pluhérloises pourront y organiser leurs activités hebdomadaires et autres manifestations. En revanche, les repas n'y seront pas autorisés. Seules les manifestations du genre « galettes des rois » pourront s'y dérouler. Lors de l'organisation de spectacles, le foyer des jeunes pourra être utilisé comme loge.

FOYER DES JEUNES

Il sera accessible aux jeunes uniquement sous l'encadrement d'un animateur. Ponctuellement, il pourra servir de loge en cas de spectacle à la salle Françoise d'Amboise.

ETAT DES LIEUX

Il ne sera pas fait d'état des lieux. En revanche, un système d'auto-contrôle sera mis en place avec un carnet de liaison remis avec les clés afin qu'un désordre constaté par un utilisateur en entrant dans la salle y soit immédiatement consigné (quelque chose de cassé, salle trouvée sale...).



Entre deux bulletins

Tous dégâts matériels, toutes dégradations et tous manquements à la propreté de la salle, des sanitaires et de l'office, qui seront constatés peuvent faire l'objet d'une indemnisation. Celle-ci entraîne l'encaissement du chèque de caution de 500 € pour les dégâts et dégradations.

COUT ET FINANCEMENT

A ce stade, il est désormais possible de faire un point quasi définitif sur le coût et le financement de ces travaux.

Les travaux de rénovation ont coûté au total 493 000 € HT y compris l'équipement scénique, les tables et chaises.... Les aides allouées par les différents financeurs sont les suivantes : 117 320 € du Conseil Départemental au titre du Programme de Solidarité Départemental, 177 615 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et enfin 45 096 € allouée par la Région Bretagne. Questembert Communauté a également apporté sa contribution par l'intermédiaire du fonds de concours ADS (Autorisation des Droits du Sol) à hauteur de 7 015 € pour l'équipement scénique de la salle. Ces aides ont été précieuses et ont permis de bien faire tant qu'à faire de faire.

Il reviendra désormais à chacun de profiter de ce nouvel équipement par l'intermédiaire des activités associatives développées sur la commune et bien entendu d'en prendre soin.

PARKING DE LA SALLE FRANCOISE D'AMBOISE

L'aménagement du parking a commencé en novembre dernier selon le plan figurant ci-dessous. Ces travaux sont effectués par l'entreprise COLAS Centre Ouest dans le cadre du groupement de commandes « voirie » coordonnée par Questembert Communauté. Ils permettront lorsqu'ils seront achevés, d'augmenter la capacité du parking qui comportera alors 28 places de stationnement.



SECURISATION DE LA CIRCULATION DANS LE BOURG

Le Conseil Municipal s'est penché le 26 novembre dernier sur les propositions de SOLIHA quant à des aménagements visant à sécuriser la circulation dans le bourg. Il y a été fait état des différentes observations relevées par Mme LOZAC'H le 13 juin dernier, lorsqu'elle est venue analyser les problèmes de circulation dans le bourg tôt le matin. Son constat est, qu'en effet, des difficultés existent, générées par différents usages concomitants de la route : la circulation des cars, les livraisons aux commerçants, la circulation des piétons et celle des voitures. Au vu de cette analyse, elle propose divers aménagements susceptibles d'améliorer et de sécuriser la circulation dans le bourg. Ceux-ci ont fait l'objet de discussions et d'amendements par les membres du Conseil Municipal.

Les principales propositions sont les suivantes :

- **Rue Saint Hernin** :
 - **Proposition de SOLIHA** : création de deux demies chicanes : l'une en entrée d'agglomération, avant le lotissement le Clos St Hernin dans le sens « entrant » du bourg et l'autre en face de la salle de l'ancienne école, toujours dans le sens « entrant » de l'agglomération. Elle préconise par ailleurs un changement de priorité par la mise en place de deux stops pour donner la priorité à la rue de la Pichonnerie ;
 - **Avis du Conseil Municipal** : accord pour les demies chicanes mais le changement de priorité avec la mise en place de deux stops ne paraît pas judicieux. Un système de priorité à droite serait peut-être plus approprié.

- **Rue de Tournebride** :
 - **Proposition de SOLIHA** : Mise en place de deux stops pour donner la priorité à la rue des Tilleuls (rue du cimetière) ;
 - **Avis du Conseil Municipal** : Proposition à étudier. La mise en place d'une demie écluse pourrait être envisagée.

- **Rue du Calvaire** :
 - **Proposition de SOLIHA** : interdiction de la circulation des poids-lourds et des cars sur la portion de voie entre le début de la rue du Calvaire et le coin de la boulangerie ;
 - **Avis du Conseil Municipal** : cette mesure fait l'unanimité et peut être mise en place rapidement, et pourrait être même étendue de la rue de Tournebride jusqu'au coin de la boulangerie.

- **Place St Gentien** :
 - **Proposition de SOLIHA** : marquage au sol de deux petits ronds-points afin que, lorsque l'on arrive en véhicule sur la place, la circulation y soit organisée ;
 - **Avis du Conseil Municipal** : certains membres du Conseil Municipal se montrent dubitatifs quant à ce double rond-point et imaginent plutôt un seul rond-point. Des essais seront probablement à réaliser afin de trancher de façon définitive sur le dispositif le plus adapté à la situation.
 -

La réflexion concerne également les deux autres rues d'accès au bourg, par la Cour Royale et la Rue du Taillis.

Les démarches se poursuivent donc concernant ces futurs aménagements. Ils feront l'objet d'une réunion avec les riverains dans les mois à venir. Il n'en demeure pas moins que la sécurité routière n'est pas qu'une affaire d'aménagement routier. C'est également l'affaire de tous. Chacun d'entre nous, en tant qu'automobiliste ou piéton, est aussi acteur de la sécurité en adoptant un comportement responsable et vigilant.

TRAVAUX DE VOIRIE

PROGRAMME DE VOIRIE 2020

Le programme de voirie 2020 sera, pour la seconde année consécutive, conséquent. Il est en effet prévu de refaire les routes suivantes :

- Route de Brohéac sur 1 km 91 ;
- Route de Cartudo vers le Moulin de Clergerel sur 1 km 88 ;
- Route de Renelvin sur 1 km 55 ;
- Route du Pont d'Arz vers St Pabu de Brambien sur 1 km 20.

Le montant estimé de ces travaux est de 175 199.24 € HT pour une longueur de voirie de 6 kms 54. Ils devraient être subventionnés par le Département à hauteur de 6 000 € HT du km.

C'est l'entreprise COLAS Centre ouest qui interviendra dans le cadre du groupement de commandes coordonnée par Questembert Communauté. Ces travaux seront réalisés au printemps 2020.

TRAVAUX D'ELAGAGE LE LONG DES ROUTES COMMUNALES

Une seconde opération d'élagage le long des routes communales va débuter en ce début d'année. Elle permettra de compléter les travaux déjà réalisés l'année dernière. Les quelques 154 propriétaires concernés ont reçu un courrier les informant de l'opération. La phase administrative étant terminée, les travaux vont pouvoir être lancés.

Il devrait s'agir de la dernière opération relative à l'élagage le long des voies communales avant plusieurs années.

TRAVAUX ELAGAGE LE LONG DE LA RD 774

L'entreprise REBICHON de PLUMERGAT est intervenue début novembre afin de procéder à l'élagage des arbres le long de la RD 774 (à l'entrée de ROCHEFORT EN TERRE du côté du Moulin de Gueuzon). Pour rappel, il s'agissait de nettoyer la parcelle communale cadastrée I n°277 sur une largeur d'environ 20-25 m le long de cette route départementale. Ces travaux d'élagage avaient deux objectifs : sécuriser la circulation en empêchant les arbres de tomber sur la voie située en contrebas, d'une part. Ils visaient d'autre part à redonner son caractère originel à cette parcelle. En effet, il s'agissait au début du 20^{ème} siècle d'un paysage de landes dont l'absence d'exploitation depuis plusieurs décennies conduit à refermer le paysage.

Ces travaux ont été effectués dans le respect des prescriptions liées à ce site classé Natura 2000 et sous l'égide du Grand Bassin de l'Oust. Les affleurements rocheux sont désormais mis en valeur et renforcent l'aspect pittoresque des Grées.



PROJET DE LOTISSEMENT « LE CHAMP DE L'ÉTANG »

La dernière opération de lotissement, de 22 lots, « Le Pré de l'Alouette » est en voie d'achèvement de commercialisation (il ne reste que 2 lots).

Dans sa séance du 11 mars dernier, le Conseil Municipal a souhaité lancer une nouvelle opération de 12 lots dénommé « Le Champ de l'Étang ». Le dossier est en cours d'instruction administrative auprès des services de Golfe Morbihan Vannes Agglomération.

Le prochain bulletin (juin 2020) présentera le projet de ce nouveau lotissement.

VESTIAIRES FOOT - RENOVATION

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion en date du 26 novembre dernier, a approuvé la proposition de SOLIHA, maître d'œuvre, concernant la rénovation des vestiaires foot.

Les travaux consistent à garder le volume des vestiaires existants avec une isolation par l'extérieur. La toiture sera refaite, les huisseries changées et l'intérieur des vestiaires sera intégralement rénové.

Le fait de rénover les vestiaires dans le volume existant a interrogé certains membres du Conseil Municipal, ceux-ci craignant qu'à moyen terme ils ne s'avèrent trop petits. Néanmoins, des vestiaires plus grands nécessiteraient une construction neuve et à une implantation différente. Il s'agirait alors d'un tout autre projet.

Une estimation de ces travaux a été établie pour un montant de 100 534.46 € HT. Avec les honoraires et frais divers, l'estimation totale des travaux est de 112 214.46 € HT. Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Département à hauteur de 30 % et par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 27 % du montant HT des travaux. Des démarches seront également accomplies auprès de la Fédération Française de Football afin de compléter le plan de financement de ces travaux.

Ce projet, qui nécessite encore d'être affiné, pourrait être lancé durant l'année 2020.

EGLISE - CLOCHER

La flèche du clocher de l'église présente des problèmes d'étanchéité qui détériorent au fil du temps le bâti. Plusieurs autres désordres ou dysfonctionnements ont été identifiés. Ils sont les suivants :

- amas de fientes sur le parcours au-dessus du clocher ;
- trappe défectueuse ;
- détérioration du support métallique de la croix.

Le Conseil Municipal a décidé de remédier à ces désordres. Les fientes accumulées seront évacuées et la trappe d'accès remplacée. Enfin, il sera procédé à la réfection des joints et au remplacement du support métallique de la croix. L'ensemble de ces travaux visant à assainir et étanchéifier le clocher est estimé à 22 443.13 € HT. Il sera demandé une subvention au Département afin de participer au financement de ces travaux à hauteur de 30 % de leur montant HT.

Ces travaux pourraient avoir lieu au printemps 2020.



ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA PICHONNERIE

La rue de la Pichonnerie étant la seule rue du bourg ne disposant pas de l'éclairage public, une étude a été lancée pour l'en équiper. Par ailleurs, les dernières lampes boules, qui ne sont plus réglementaires, seront par la même occasion remplacées. L'ensemble de ces travaux nécessitera la contribution de la commune à hauteur de 10 980 €. Ils seront réalisés courant janvier 2020 au plus tard.

PERSONNEL COMMUNAL

La commune a décidé de mettre à jour le régime indemnitaire des employés communaux et de mettre en place le compte épargne temps. Par ailleurs, quelques évolutions ont été votées quant à la situation de certains personnels.

Le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire pour les agents de la fonction publique territoriale, a été mis en place au 1^{er} juin 2017 pour les employés de la Commune de PLUHERLIN. Depuis, de nouveaux textes de lois sont entrés en vigueur et une mise à jour était devenue nécessaire. Cette dernière a été décidée par le Conseil Municipal pour être effective au 1^{er} janvier 2020. Elle permet une revalorisation du régime indemnitaire de tous les employés municipaux, en cohérence avec ceux décidés en avril dernier au sein de Questembert Communauté.

Par ailleurs, il a été décidé d'instaurer le Compte Epargne Temps (CET) pour les employés de la commune à compter du 1^{er} janvier 2020. En effet, l'ouverture d'un compte épargne temps est un droit pour les agents publics territoriaux mais il appartenait à la collectivité de déterminer certaines modalités de son application.

Enfin, quelques changements sont intervenus concernant certains membres du personnel : Pascal SERAZIN, responsable du service technique, a été promu au grade d'agent de maîtrise en septembre dernier. Le temps de travail de Lydie KLOP, chargée de l'entretien des locaux, a été augmenté de 3h00/semaine afin d'assurer l'entretien de la salle Françoise d'Amboise. Enfin, Patrick GUEGAN s'est vu décerné la médaille du travail (argent) pour ces 20 ans de service au sein de la collectivité.

REPAS DU C.C.A.S.

Comme chaque année, mi-octobre, nous avons eu le plaisir de rassembler les plus de 70 ans pour le traditionnel repas du C.C.A.S.. Cette année, sur les quelques 284 personnes invitées, ce repas aura finalement réuni 156 convives dont les bénévoles.

Parmi les 27 personnes ayant atteint 70 ans en 2019, 15 ont participé à ce repas. Ces jeunes septuagénaires étaient Annie BRASSEUR, Annie BRISON, Yvonne DANILET, Claudine DUFRAICHE, Armel et Huguette DUGUE, Catherine DUMONTIER, Franck GOULDING, Jean Louis JOURDAN, Marie Thérèse MAHEAS, Joël PIAN, Alain RICHARD, Marie France RICHARD, Michel RYO et TREUILER Michèle.

Par ailleurs, 6 ressortissants européens ont pris part à ces réjouissances : Christiane BOTTO, Nelly et Gilbert DEMBIERMONT, Franck GOULDING, déjà cité plus haut, et Ellen et Théodorus RYSEMUS. L'Allemagne, la Belgique, la Grande Bretagne et les Pays-Bas avaient donc de dignes représentants à ce repas.

La doyenne de l'assemblée était cette année Marie Thérèse LE MENELEC qui a fêté ses 89 ans le 07 décembre dernier. Lucien LUCAS, 89 ans également, était, quant à

lui, le plus âgé. Notre doyenne de la Commune, Eugénie DANILO, n'a pu être présente.

L'équipe de bénévoles était composée de membres du C.C.A.S. : Anne BEGO, Isabelle GUILLET, Roselyne LOYER, Sabrina LUCAS, Marie Pierre PINIER, Alain RICHARD. Cette équipe était renforcée, par Nicole DANILET, Marie Thérèse HOUEIX, Chantal JEGO, Sylvie JOLIVET, Brigitte MAGRE, Gérard PICARD et Lucienne RICHARD.

Ce banquet, animé par René DUFRAICHE et son accordéon, s'est déroulé dans la bonne humeur. Il a permis à chacun de se retrouver autour d'un bon repas, de chanter les airs d'antan et à ceux qui le souhaitent, de danser quelques ridées et autres danses bretonnes.



MEDIATHEQUE DE PLUHERLIN

La vie à la médiathèque !

La médiathèque a été inaugurée en janvier 2009.

Nous avons célébré ses 10 ans à l'occasion des journées européennes du patrimoine, en septembre 2019, vous donnant ainsi l'occasion de visiter les lieux et découvrir une exposition rétrospective.



Ce bâtiment, qui regroupe la médiathèque et la garderie fait effectivement partie du patrimoine pluherlinois, tout comme l'œuvre de Maruen et JAZ qui se trouve sur sa façade.

La médiathèque de Pluherlin s'inscrit dans la démarche actuelle de « Troisième lieu de vie » après votre foyer et votre travail, afin de vous proposer un accès à l'information, mais aussi un partage citoyen.



Mais la médiathèque héberge également un patrimoine culturel, littéraire, musical, filmographique et ludique, à travers les différentes collections mises à votre disposition.

Ce patrimoine est le vôtre, à vous, usagers de la médiathèque.

Nous souhaitons donc vous impliquer plus encore dans notre fonctionnement afin que la médiathèque remplisse pleinement son rôle de **médiathèque participative et citoyenne**.



Pour cela, nous avons mis à votre disposition une «**boîte à idées**» que nous vous invitons à alimenter. Si vous avez **une passion**, ou plus simplement **une connaissance approfondie** d'un sujet, ou encore **des compétences particulières** (arts créatifs, savoir-faire professionnel...), nous pouvons envisager ensemble un moment de partage au sein de la médiathèque. **Contactez-nous** afin que nous en discutons.

Entre deux bulletins

Nous développons constamment nos services et propositions d'animations, comme c'est le cas avec le nouvel **espace de convivialité** que nous avons mis en place.

Depuis 2 ans la **ludothèque** connaît un succès grandissant, ce qui nous motive à mettre en place prochainement des « **après-midis jeux** » avec votre participation.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à la **cadothèque** « **zone de gratuité permanente** » dont l'utilité et l'utilisation se confirment au fil du temps.

La médiathèque est un **lieu de vie commun à tous** que nous souhaitons vous rendre le plus agréable et intéressant

LA CADOTHEQUE



possible, notamment au travers des animations que nous proposons, des **bébés lecteurs** aux **projections de films**, en passant par les **accueils de classes**, **concerts**, **lectures à voix haute** et **ateliers créatifs**.

A cette occasion, je souhaite remercier la municipalité qui soutient nos activités, mais également les bénévoles de l'équipe qui s'investissent depuis des années pour permettre le fonctionnement de la médiathèque.

L'offre de **ressources numériques** proposées par le réseau des médiathèques de Questembert Communauté s'étoffe et propose désormais 4 packs supplémentaires sur « **Tout apprendre** » :

- Pack « Développement personnel »
- Pack « Soutien Scolaire »
- Pack « Vie Professionnelle »
- Pack « Loisirs »



Le **Kiosk** devient **Caféyn** propose de nombreuses revues accessibles en ligne, sous une nouvelle présentation, plus conviviale.

Nos collections s'enrichissent d'environ **600 documents par an**. **Vos suggestions sont les bienvenues**. Cette année nous avons fait l'acquisition de quelques romans jeunesse à destination des enfants « **Dys** » (Dyslexiques). Vous pouvez les identifier grâce au logo :



Le **Centre Social Eveil** propose régulièrement des ateliers numériques à la médiathèque de Pluherlin. Le prochain atelier se déroulera le **Samedi 18 janvier 2020 de 10h à 12h**.

La médiathèque, ce sont aussi des **accueils de classe** tout au long de l'année, ainsi que **des visites aux EHPAD de Rochefort-en-Terre** (La Mare et Grand-Jardin).

Nous débuterons l'année 2020 en mettant à l'honneur **les femmes** : les écrivaines célèbres, les femmes qui ont marqué l'histoire mais aussi, de façon plus générale, la place de la femme dans notre société.

A cette occasion, **Jean-Frédéric Berger** sera présent à la médiathèque, pour une séance **dédicace** de son dernier ouvrage « **Femmes** », le **Samedi 1^{er} février de 10h à 12h**.

En partenariat avec le **planning familial**, nous proposerons également une **projection du film d'Amandine Gay « Ouvrir la voix »**.

Ouvrir La Voix est un documentaire sur les femmes noires issues de l'histoire coloniale européenne en Afrique et aux

Antilles. Le film est centré sur l'expérience de la différence en tant que femme noire et des clichés spécifiques liés à ces deux dimensions indissociables de notre identité «femme» et «noire». Il y est notamment question des intersections de discriminations, d'art, de la pluralité de nos parcours de vies et de la nécessité de se réappropriier la narration.

D'autres animations vous seront proposées, pour en connaître le programme consultez :

- Le site des médiathèques de Questembert Communauté et de la médiathèque de Pluherlin : <https://www.mediatheques.questembert-communaute.fr/>
- La page facebook de la médiathèque de Pluherlin : <https://www.facebook.com/mediathequedePluherlin/>
- Le programme mis à disposition à la médiathèque

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la médiathèque.

« Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années. » Léonard de Vinci

Je vous souhaite donc une course folle et enjouée pour cette nouvelle année !

Nelly GRUCHIN

Responsable de la médiathèque de Pluherlin

Médiathèque de Pluherlin

13 bis rue du Taillis - 56220 PLUHERLIN

Mail : mediatheque.pluherlin@orange.fr - Tél : 02.97.43.37.41

Ce qui s'est passé à la médiathèque ces derniers mois !

**« Light »
Compagnie Lamadéo
Financé et organisé par la
Commune de Pluherlin**



**« La danse des petites mains »
Atelier créatif
Organisé par l'équipe de la
médiathèque**



**« Ramasseur de modestie »
Hocine Hadjali
Financé et organisé par la
commune de Pluherlin**



**« Rouge à pois »
Compagnie « La Douche du Lézard »
Financé et organisé par
Questembert Communauté**

DISSOLUTION DU SITS DE QUESTEMBERT AU 31 DECEMBRE 2019

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a confié aux régions les compétences transports précédemment organisées par les départements : les liaisons maritimes avec les îles bretonnes, les lignes routières interurbaines et les transports scolaires (hors communautés agglomérations et métropoles).

Pour le transport scolaire comme pour les autres compétences, la Région a hérité de situations très variées aussi bien en termes de tarification et de services, que d'organisation. Ainsi par exemple, le département du Morbihan avait fait le choix de déléguer la gestion du transport scolaire à plus de 80 structures plus locales (communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux). C'était le cas pour le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Questembert (SITS).

Dès sa prise de compétence, la Région a engagé un vaste chantier pour définir les moyens et les organisations nécessaires à l'harmonisation de ses services de transport pour l'ensemble des habitants du territoire. Elle a fait le choix de prendre en direct la gestion du transport scolaire pour garantir à tous les élèves de Bretagne un même niveau de service. Cette décision ne remet bien sûr pas en cause la qualité du transport qui était organisé par les structures à qui la compétence était déléguée par les départements.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les circuits scolaires précédemment gérés par le SITS le seront par l'Antenne transports du Conseil régional de Bretagne basée à Vannes. Une information est en cours de distribution auprès de chacune des familles concernées, précisant notamment les coordonnées de l'antenne de Vannes (adresse, téléphone, contacts, etc.).

EAU ET ASSAINISSEMENT

GRANDES MANŒUVRES A L'HORIZON DE CETTE ANNEE 2020

Des démarches sont actuellement en cours concernant l'eau et l'assainissement. Elles visent à aboutir à la rationalisation du schéma d'organisation de ces services.

Pour (essayer) de faire simple :

Concernant l'assainissement non collectif : jusqu'alors, lorsque les particuliers faisaient des mises aux normes de leur assainissement individuel ou lors de la construction d'habitation en campagne, les études de sols devaient être transmises pour vérification par la mairie au SIAEP de la Basse Vallée de l'Oust situé aux FOUGERETS, structure compétente pour l'assainissement non collectif. Ce syndicat les transmettait ensuite à la SAUR, qui assurait cette prestation pour son compte.

Le périmètre du syndicat se réduisant d'année en année, il a été décidé de le dissoudre au 1^{er} janvier 2020. Malheureusement, le transfert de cette compétence n'a pu se faire concomitamment vers le SIAEP de la Région de Questembert. Aussi, durant l'année 2020, la commune sera compétente pour l'assainissement non collectif. Un contrat, identique à celui qui lie actuellement le SIAEP de la Basse Vallée de l'Oust et la SAUR a donc été signé entre la commune et la SAUR pour 2020. A partir du 1^{er} janvier 2021, en principe, la Commune rejoindra le SIAEP

de la Région de QUESTEMBERT à qui cette compétence sera déléguée.

Concernant l'assainissement collectif, la commune reste compétence. Le contrat d'affermage avec la SAUR court jusqu'en 2026. Une convention tripartite a par ailleurs été signée entre la SAUR, les Communes de PLUHERLIN, et de ROCHEFORT EN TERRE afin de gérer les effluents venant de PLUHERLIN et traités à la station d'épuration. Cette convention fixe le versement par la commune de PLUHERLIN d'un forfait annuel de 3 000 € HT à celle de ROCHEFORT EN TERRE. Par ailleurs, la commune contribue au coût financier du traitement des eaux usées. Cette contribution est de 0.90 € / m³ pour les eaux usées arrivant à la station et de 0.50 € / m³ pour les eaux parasites. Ces contributions sont versées à la SAUR.

Concernant les compétences eau (production, transport, stockage, distribution), elles sont actuellement assurées directement par Eau du Morbihan pour la commune de PLUHERLIN et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Au-delà, ces compétences seront toujours exercées par Eau du Morbihan, mais par l'intermédiaire du SIAEP de la Région de QUESTEMBERT.

Voilà, voilà, voilà ...

TARIFS 2020

1- SALLE LES GREES

INTITULE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Grande Salle	132 €	172 €	66 €	86 €	GRATUIT pour 4 repas par an. Au-delà, faire une demande	Pour association du territoire de QC : tarif particulier hors commune - 10 % , / Pour association hors QC : tarif particulier hors commune
Grande Salle + Hall	198 €	257 €	99 €	129 €		
Grande Salle + Hall + Office	272 €	354 €	136 €	177 €		
Grande Salle + Office	206 €	268 €	103 €	134 €		
Petite Salle	89 €	116 €	45 €	58 €		
Petite Salle + Hall	155 €	202 €	78 €	101 €		
Petite Salle + Hall + Office	229 €	298 €	115 €	149 €		
Petite Salle + Office	163 €	212 €	82 €	106 €		
Les 2 salles	221 €	287 €	111 €	144 €		
Les 2 salles + Hall	287 €	373 €	144 €	187 €		
Les 2 Salles + Hall + Office	361 €	469 €	181 €	235 €		
les 2 Salles + Office	295 €	384€	148 €	192 €		
le Hall (Vin d'honneur)	66 €	86 €		---		
Office (base 73 €)	---	---	---	---		
Déclenchement alarme ou utilisation inadaptée du téléphone	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	60 €	78 €	60 €	78 €

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE	
Les 2 salles	295 personnes assises et 373 personnes debout
la grande salle	204 personnes assises et 257 personnes debout
la petite salle	91 personnes assises et 115 personnes debout

2- ANCIENNE ECOLE

INTITULE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	48 €	48 €	--	--	GRATUIT	Faire une demande
Réunion	61 €	76 €	--	--		
location salle	151 €	189 €	76 €	94 €		
utilisation cuisine de la cantine	86 €	86 €	--	--		

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	38 €	48 €	gratuit	48 €

La commune au fil des jours

3 - SALLE FRANCOISE D'AMBOISE

INTITULE	ASSOCIATION				PARTICULIER
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune
Vin d'honneur (uniquement en cas d'indisponibilité de l'ancienne école et pour des obsèques)	--	--	--	--	47 €
Réunion / séminaire commerçants pluherlinois (uniquement dans le cadre de leur activité commerciale)	100 € (y compris sono)	--	--	--	--
location salle (uniquement pour des activités culturelles)	--	150 €	--	75 €	--
INTITULE	ASSOCIATION				
	Commune	Hors Commune			
Vidéo projecteur - sono	Gratuit	47,00 €			

Ces tarifs sont complétés par les dispositions des règlements intérieurs et les délibérations relatives aux locations de ces salles.

4 - CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

INTITULE	TARIFS 2020
Concession de 30 ans	139 €
Concession de 50 ans	212 €
Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans	222 €
Renouvellement mini-concession pour 15 ans	112 €

5 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A compter du 1^{er} janvier 2020, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter légèrement les tarifs de la redevance assainissement recouvrée par la SAUR pour la Commune. Ils seront donc les suivants :

Montant de la surtaxe Abonnement :	31.00 €
Montant surtaxe M ³ consommé de 0 à 30 m ³ :	0.130 €
Montant de la surtaxe au-delà de 30 m ³ :	1.500 €



URBANISME

Demandes de permis de construire enregistrés en 2019 (permis accordés ou en cours d'instruction) :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
LE REGENT Annick	21 Pré de l'Alouette	LE PAVEC Serge et M. France	8 Allée des Chênes
HOUSSET Ghislain et Nicole	23 Pré de l'Alouette	ROUSSEAU Gwénola	19 Pré de l'Alouette
JOIN Kévin	4 Pré de l'Alouette	HOUSSEY Sylvie	12 Bis Rue de Kérioche
CHATELAIS Philippe et Magali	La Grée de Kerpena	LE BRAS E. et NAEL A.S.	2 Pré de l'Alouette

AUTRES

NOM	ADRESSE	
ROUILLE Guénaël	La Foix	Rénovation et extension d'une habitation
GAEC EVAIN	Maison Neuve	Construction d'un hangar de stockage
LE LUEL Charles	4 Hameau du Galli	Extension d'une habitation existante
LOYER V. et GUIHO F.	La Vieille Ville	Transformation du garage en pièces de vie
LE FOLL Pascal	1 Impasse de la Buissonnière	Construction d'un carport
DO VALE GRANJA Alexandre	3 Rue de la Pichonnerie	Construction d'une piscine et grillage
HERRAULT Pascal et M. Thérèse	St Jean de la Bande	Construction d'un carport
HAENTJENS Sébastien	Gournava	Extension d'une habitation
SCI CARBOUDEDE	Carbouède	Rénovation habitation et annexe - Changement destination et réhabilitation ancienne grange en gîte

Liste des déclarations préalables de travaux acceptées ou en cours d'instruction pour l'année 2019 :

CLOTURES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
LE FOLL Pascal	1 Impasse de la Buissonnière	NICOLAS Aymar et Sylvanie	15 Rue de Kérioche
CORTET Rachel	12 Rue Saint Hernin	LE REGENT Michel	10 Rue du Clos Salmon
GERGAUD Vincent	27 Pré de l'Alouette		

ABRI DE JARDIN

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
JAGUT Anne	Les Landaises	CASTETS Pierre-Yves	Le Fol
MARTIN Anne	Penan	COLES Andrew et Monique	La Nuais
LE REGENT Michel	10 Rue du Clos Salmon	QUINIOU Sylvain	8 Pré de l'Alouette

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
LE NORMAND René	La Grée Poutée	VERSCHUREN Jeroen	La Ville aux Chênes

AUTRES

NOM	ADRESSE	
MARTIN Anne	Saint Nicolas	Modification façades et création d'ouvertures
FELDEN Thierry	La Regobe	Ravalement des façades (bardage)
BOUTET Marie	Saint Nicolas	Extension d'une habitation
RALLE Dominique	Bois Marand	Transformat. garage en pièce de vie et modificat. ouvertures
MOYON J. et DAGAUD A.	Carbouède	Création d'ouvertures
LAUDIC Boulangerie	4 Place Saint Gentien	Extension local professionnel
DELLE VEDOVE Elisabeth	2 Rue de la Pichonnerie	Véranda
GUILLET Isabelle	Caroro	Pose de fenêtres de toit
BIDAL Philippe	1 Place du Souvenir	Création piscine et clôture
LUSSEAU Gérard	3 Impasse de la Guilloterie	Rénovation garage

PLUI

Après concertation avec les services de l'Etat et l'autorité préfectorale, le document soumis à l'enquête publique a pu être légèrement amendé. Dans sa séance du 16 décembre, le Conseil Communautaire a été appelé à le valider. S'ensuit un contrôle sur la légalité des procédures par les services préfectoraux (environ 2 mois). A la suite de ces formalités, un arrêté rendant exécutoire le document devrait voir le jour.

REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE APRES LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Par circulaire en date du 12 mars 2019, Monsieur le Préfet du Morbihan a demandé à Questembert Communauté de se prononcer sur les modalités de recomposition de l'organe délibérant de Questembert Communauté tel qu'il devra être mis en place à l'issue des élections municipales de 2020.

Le Conseil Communautaire, le 17 juin dernier, s'est prononcé favorablement concernant la répartition suivante :

COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES	COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES
Questembert	11	Limerzel	2
Malansac	3	Lauzach	2
Berric	3	Larré	2
Caden	3	Saint Gravé	2
Molac	3	Le Cours	2
Pluherlin	2	Rochefort en terre	2
La Vraie Croix	2	TOTAL	38

Le Conseil Municipal de PLUHERLIN, lors de sa réunion en date du 26 juin 2019 et après discussion, avec 2 « abstentions » et 13 voix « pour » s'est prononcé favorablement sur cette proposition d'accord local pour 38 sièges, comme détaillé dans le tableau ci-dessus. Le nombre de représentants de la Commune de PLUHERLIN à Questembert Communauté passera donc de 3 élus actuellement à 2 après les élections municipales de 2020.

UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À QUESTEMBERT : POUR qui et pour quoi ?

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elles ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines.



En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels - sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux...

Les principaux services présents

“France Service” est le nom du label de ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer à minima les démarches relevant des organismes suivants : CAF / MSA, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance maladie et Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Pôle emploi et la Poste.

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

L'objectif est que chaque Français puisse accéder à une maison France Service à moins de 30 minutes.

Des horaires adaptés

Elles seront ouvertes au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des usagers.

Actuellement, le Morbihan compte 19 points d'accueil labellisés portés par des collectivités locales, une association ou le groupe La Poste.

Une ouverture prévue en 2021

Une Maison France Services ouvrira ses portes au public fin 2021 à Questembert au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui sera construit entre l'ancien siège communautaire et le nouveau, avenue de la gare. Une antenne est prévue à Malansac.

02 97 26 59 51 - www.questembert-communaute.fr

JEUNESSE : un bus visible pour les invisibles de 16 à 29 ans

Qui sont les invisibles ?

Ce sont tous les jeunes de 16 à 29 ans en rupture, ceux que l'on ne voit nulle part (ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement).

Quel service se met en place pour eux sur le territoire ?

Il s'agit d'un service qui se présente sous la forme d'un bus d'accès à l'information et aux droits.

L'objectif est de leur offrir un lieu où ils pourront trouver une écoute et des solutions pour sortir de leur isolement. Les professionnels présents dans ce bus, agissent sur les différentes problématiques que rencontrent les invisibles (logement, formation, scolarité, insertion, santé, mobilité...). L'équipe peut réaliser un travail de médiation en cas de situation conflictuelle avec la famille, l'école ou le travail, un accompagnement autour des démarches sociales, juridiques ou administratives, ou encore un accompagnement socio-éducatif.

Pourquoi un bus ?

Avant tout parce qu'il est un support et un outil original, visible, qui permet d'aller au-devant des jeunes sans jugement ni préjugés. Ce concept offre la possibilité de se poser pour créer un lien autour d'une boisson chaude par exemple, de rencontrer des travailleurs sociaux pour répondre à ses questions, ses besoins et faire germer l'envie et la possibilité d'entreprendre, de se rendre acteur d'un projet de vie...

Qui peut solliciter ce dispositif ?

Le jeune lui-même, sa famille ou un proche mais également les institutions partenaires.

Où s'installera le bus ?

Dans les lieux fréquentés par les jeunes à Berric-Lauzach, La Vraie-Croix, Malansac et Questembert à des horaires atypiques (journées, soirées et week-end).

Quel sera le planning ?

Les lieux, dates et horaires seront disponibles sur www.questembert-communaute.fr, auprès du service jeunesse, sur notre page Facebook, dans notre newsletter, dans la presse...



Questembert Communauté

Qui sont les personnes qui interviendront dans le bus ?

Gildas Maudet, Axèle Goraguer et Jenny Prévost présents sur la photo sont tous les trois éducateurs. Les animateurs jeunesse de Questembert Communauté proposeront régulièrement des animations en lien avec l'équipe et le bus !

Comment est né ce projet ?

Il est né d'un diagnostic partagé entre les acteurs impliqués dans la conduite des politiques d'orientation, d'accompagnement, de formation et d'insertion. Il prend en compte les politiques publiques des différents acteurs (région, département, territoires). L'association Relais Jeunes 56 s'est associée à l'AMISEP** pour former un consortium composé d'associations et d'institutions*** qui ont répondu à un appel à projet lancé par la Direccte Bretagne**** début 2019.*

Axèle : 06 48 71 40 87 - Jenny : 06 43 87 95 10 - Gildas : 06 43 87 99 90 - www.relaisjeunes56.com

* Relais Jeunes 56 association de prévention (médiation, du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes)

**AMISEP association d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et en situation de précarité

***Douar Nevez, CPME56, Adalea, Ehop, CIDFF, Région Bretagne, Ploërmel Communauté et Questembert Communauté

****Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

la mobilité : un enjeu fort :

POUR NOTRE TERRITOIRE

Co-voiturage : une plate-forme pour les déplacements réguliers

Questembert Communauté est partenaire d'OuestGo pour améliorer la mise en relation entre les covoitureurs. L'objectif est de faciliter et développer la pratique du covoiturage.

OuestGo est une plateforme publique et mutualisée de covoiturage à l'échelle de la Bretagne et de la Loire-Atlantique (projet partenarial inter-régional public).

Cette plateforme gratuite vise un aspect du covoiturage moins développé : ***le covoiturage pour les déplacements réguliers (domicile-travail ou domicile-université par exemple), qui sont un levier très important de la mobilité sur notre territoire. Ce nouveau service convivial et solidaire, permet à chacun d'organiser ses déplacements et de trouver son covoiturage idéal. Le covoit', comme le car, le train ou les réseaux locaux, c'est une voiture de moins dans le trafic ! - www.ouestgo.fr***

tri des plastiques : pourquoi n'est-il pas le même partout ? : on vous explique tout !

Vous l'avez sans doute déjà constaté en vacances ou chez des amis, les consignes de tri des emballages plastiques ne sont pas les mêmes partout en France. Mais pourquoi ?

Ces dernières années, « ***l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques*** » qui consiste à mettre les pots, barquettes et films plastiques au recyclage (sacs jaunes) se met en place progressivement en France. Le but est de tendre vers le 100 % de plastiques recyclés.

Pourquoi pas chez nous ?

L'ajout de ces nouveaux déchets dans les sacs jaunes nécessite de nombreuses adaptations de toute la chaîne de gestion des déchets (collecte, tri et recyclage).

Un impact sur les contenants

L'augmentation importante du volume de déchets recyclables à collecter et la diminution équivalente de celui des ordures ménagères pose la question de l'adaptation des contenants (sacs jaunes et bacs) tant pour la collecte que



pour le stockage chez les usagers.

Un impact sur les collectes

Les tournées devront également être totalement repensées pour s'adapter à ces nouvelles données.

Un impact sur le tri

Après la collecte, nos emballages légers recyclables sont triés dans le centre de tri du SYSEM à Vannes construit en 2010. Ce centre trie et conditionne 15 000 T/an de déchets recyclables. Une fois triés, ils sont transportés dans des usines de recyclage spécifiques à chaque matériau.

Les machines qui permettent le tri des bouteilles et flacons plastiques (3 catégories de matière différentes) de ce centre de tri séparent en fonction de leur forme, de leur densité ou de leur opacité.

D'importants travaux à prévoir

L'ajout de pots, barquettes et films va nécessiter l'acquisition d'autres machines pour reconnaître ces nouvelles formes et matières. L'augmentation des quantités de déchets à trier aura aussi un impact sur le volume de stockage nécessaire dans le centre de tri. Les collectivités françaises ont jusqu'à fin 2022 pour s'organiser.

Les aides financières existantes pour réduire le coût de tous ces investissements sont prioritairement attribuées aux centres de tri les plus importants et les plus récents (dont certains sont implantés sur les territoires voisins). Cela explique pourquoi certains y sont déjà passés et pas d'autres.

Une étude est en cours à l'échelle de notre territoire. Son objectif est de nous aider à optimiser et adapter au mieux notre service en fonction de ces nouvelles contraintes tout en maintenant son équilibre financier.

Quand pourrons-nous trier tous les plastiques ? Pas avant 2023 ! En attendant, pots, barquettes et films plastiques doivent donc être mis dans la poubelle à ordures ménagères.

02 97 26 10 21 - www.questembert-communaute.fr

Vous êtes hébergeur ? Faites vos déclarations de taxe de séjour en ligne !

Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité. Depuis janvier 2019, Questembert Communauté met à votre disposition une plateforme de télédéclaration. Fini les déclarations papier, place à la dématérialisation ! Pour y voir plus clair, on vous explique tout...

A quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en 2012 afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes* participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations, salons...).

Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. Vous pouvez consulter la tarification correspondant à votre hébergement à la mairie ou à l'office du tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Vous souhaitez ouvrir une chambre d'hôtes ou un meublé de tourisme ?

Toute personne proposant la location d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes doit faire une déclaration préalable à la mairie de la commune où est situé le meublé. Le propriétaire doit remplir une feuille cerfa n°13566*3 pour une chambre d'hôte ou n°14004*04 pour un meublé.

*Beric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé.

Contact : 02 97 26 56 00 - info@rochefortenterre-tourisme.com - www.rochefortenterre-tourisme.bzh

ECOLE SAINT GENTIEN

L'école accueille 110 élèves répartis sur 5 classes. Les TPS, PS et MS sont encadrés cette année par Stéphanie RYO, Kathalyn BRULAIS et Isabelle BRUNEL en tant qu'ASEM. Isabelle fête cette année ses 30 ans de carrière. Un grand merci à elle pour toutes ces années. C'est la mémoire et un pilier important de l'école Saint Gentien. Les GS-CP sont pris en charge par Anaïs BROHAN et Christèle ADAM, l'ASEM. Le groupe de CE1-CE2 est encadré les lundis et mardis par Magali CLOZEL et les jeudis et vendredis par Maryline LEROY. Maud KERVICHE et Laurence HAMON s'occupent des CE2-CM1. Romain LESCOP, chef d'établissement, assure la classe aux CM1-CM2 avec Elodie REI (qui gère la classe le jeudi, jour de décharge du directeur). Aurélie DAGAUD s'occupe principalement de la garderie, du ménage et de la cantine.

L'école Saint Gentien

et la maison de retraite font leur cirque !

Dans un échange intergénérationnel, les élèves de cycle 3 vont s'entraîner et aider les personnes âgées à pratiquer les arts du cirque. Les élèves de PS-MS-GS-CP et CE1 auront aussi des séances encadrées par l'association loisirs temps libre. Le samedi 16 mai 2020 aura lieu la représentation des élèves, des personnes âgées et des professionnels du cirque franco-italien. Réservez votre samedi 16 mai 2020.

Toujours dans l'échange avec l'EHPAD de Rochefort-en-Terre, les CM1 vont partager un repas avec des résidents quatre fois dans l'année.

Deuxième temps fort de cette année, c'est la classe de neige pour les élèves de CE2-CM1-CM2. Nous irons A VAL LOURON dans les Pyrénées du 12 au 18 janvier 2020. Au programme, balade en raquettes, construction d'igloos, cours de ski et surtout chiens de traîneau.

Projet d'établissement 2019-2022

Nous avons actualisé notre projet d'établissement pour nous concentrer sur 3 axes :

- Améliorer l'attention et la concentration des élèves,
- Améliorer le climat scolaire,
- La maîtrise de la lecture et l'écriture de tous les élèves à la fin du cycle 2.

Pour le premier point, avec Alexandra LE BAGOUSSE, notre enseignante ASH, nous participons au programme ATOLE (attention à l'école.) Les classes de CE1-CE2-CM1 ont chaque semaine une séance qui permet aux

élèves d'apprendre à écouter en définissant ce qu'est l'attention.

Pour le climat scolaire, nous allons aménager la cour de récréation. Avec les délégués, nous allons créer des rôles de médiateur pour gérer les conflits entre les élèves.

Enfin, pour la maîtrise de la lecture et l'écriture, nous commençons dès la maternelle par l'apprentissage de l'anglais. Certaines matières comme les comptines, les rituels et la motricité sont effectuées en français et en anglais. Nous mettons aussi en place des AIM. Les élèves travaillent une partie de la matinée en Ateliers Individuels de Manipulation. L'objectif est de développer l'autonomie tout en respectant le rythme de l'enfant. Ces méthodes permettent de bien préparer l'enfant à la GS et au CP pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans ce niveau, des ateliers de production d'écrit en petit groupe avec une enseignante à la retraite sont instaurés. De plus, la classe de GS-CP passe beaucoup par le corps via la manipulation et un travail en atelier pour les nouvelles notions (projet de classe flexible).

Après quelques travaux de peinture, les élèves de la classe de GS-CP ont pu découvrir une nouvelle classe ! Prochains travaux : la peinture extérieure du préfabriqué.

Toute l'équipe éducative remercie tous les parents, tous les intervenants et les différents acteurs qui permettent à l'école de réaliser tous ses projets.

Le directeur se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tout renseignement ou inscription. Vous pouvez le contacter par téléphone 02.97.43.37.44 le jeudi ou par mail eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh



A.P.E.L. DE L'ECOLE SAINT GENTIEN

La rentrée est passée depuis longtemps déjà à l'école Saint Gentien, les nouveaux arrivés commencent à trouver leurs marques et les aînés ont repris leur rythme .

Cette année s'annonce riche de nouvelles connaissances et de belles expériences :

Les CE2, CM1, CM2 partiront en classe de neige à VAL LOURON au mois de janvier. Au programme : ski, balades en raquettes, construction d'igloo...

Nous renouvelons notre chasse à l'oeuf le 4 avril, en espérant que le temps nous permettra de voir grand à l'étang du Moulin Neuf.

Tous les élèves participeront à un spectacle de cirque le 16 mai, en partenariat avec la maison de retraite. N'hésitez pas à réserver vos places dès que la billetterie sera ouverte !

La kermesse aura lieu le 21 juin.

Il n'y a pas eu d'Arbre de Noël pour cette année chargée afin de permettre à nos enfants de ne pas laisser de côté les apprentissages fondamentaux. Le père Noël est tout de même venu voir les enfants en classe le 20 décembre .ce fut une belle surprise ! Comme d'habitude, l'APEL aura à coeur de

soutenir ces projets par sa présence mais également financièrement. Elle sera également là pour soutenir les parents qui en ont besoin et favoriser les rencontres. Pour cela, le loto aura lieu le 28 mars.

Cette année, nous bénéficions d'une équipe renouvelée : Jean-François Poussin est président, Floriane Guiho trésorière, Emilie Guillou secrétaire. Sandra Huby vice-trésorière, et Alexandra Le Garnec vice-secrétaire. Encore merci à tous ceux qui se sont engagés les années précédentes.



ECOLE SYLVAIN PRADEAU - ROCHEFORT EN TERRE

E3D : = École en Démarche de Développement Durable L'école a eu le plaisir de se voir attribuer le label E3D du rectorat, labellisation de niveau 3, soit le niveau maximum !

E3D vise à s'engager dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'école (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Les élèves ont l'immense plaisir d'accueillir à l'école 2 poneys dans le cadre d'une action d'éco-pâturage. Finie la tondeuse à l'école ☺ ! Chaque semaine, durant le premier trimestre, les élèves ont pu prendre soin des animaux et rencontrer divers acteurs autour du cheval : maréchal-ferrant, animateur équestre, etc Cette expérience sera renouvelée au printemps.

Enfin, il y a eu l'élevage de bombyx à l'école puis la sortie à l'insectarium de LIZIO pour les 3 classes (dans le but de

mieux comprendre le fonctionnement de notre hôtel à insectes, mieux connaître les animaux qui s'y abritent, quels sont les insectes utiles pour notre environnement, la pollinisation).



Vie associative

Les projets de l'année sont les suivants :

- Une rentrée en musique, rentrée accompagnée par un papa accordéoniste.
- Des sorties trimestrielles au cinéma pour chaque classe !
- Participation et rencontres avec des auteurs lors de la biennale du livre de jeunesse de Questembert.
- Animations aux Champs Libres de Rennes - transport en train.
- Des correspondances scolaires avec la Guyane, l'Ecosse et la Nouvelle-Zélande.
- Visite du collège pour les élèves de CE2 CM1 CM2.

- Participation solidaire au cross du collège R.G. Cadou de Malansac.

- Echange intergénérationnel avec l'EHPAD de Rochefort : sortie chantée, déguisée.

- Une comédie musicale entièrement interprétée (théâtre, chant, expression corporelle) par les enfants : représentation à l'Asphodèle le 14 mai 2020 à 17h30.

- Journée handisport : une journée d'animation avec mises en situation de handicap dans la vie quotidienne et dans la pratique d'activités sportives pour faciliter l'intégration des élèves en situation de handicap et faire découvrir la diversité du handisport.

Ecole primaire Sylvain PRADEAU :

2 Place Graslin ROCHEFORT en TERRE 02.97.43.35.09.

LES AMIS DE BON RECONFORT

Le dernier week-end d'août, les Amis de BON RECONFORT ont célébré le 30^{ème} anniversaire de l'association en organisant le traditionnel concours de boules sous une météo estivale.



Tout d'abord, le concours communal s'est déroulé durant l'été avec 78 équipes inscrites au départ et beaucoup de jeunes qualifiés pour les huitièmes de finale. Pour autant, Bernard MAGNEN, le doyen du jour, et Christiane DANILO n'ont pas cédé et ont remporté cette 30^{ème} édition. Ils ont devancé Claude BEGO et Christophe MAGNEN. Ils se sont vus remettre les trophées offerts par l'entreprise POSSEME Menuiserie de ST GRAVE.

Le concours féminin a été remporté par Marie-Christine BIHAN et Maryvonne MONNIER, cette dernière ayant remplacé Marie-Madeleine TAVARSON.

Après la messe animée par les bénévoles du secteur, la fricassée préparée par le Restaurant du Pont d'Arz a connu un vif succès.

Le dimanche, sous la chaleur, 26 équipes en quadrette se sont présentées et la victoire est revenue à l'équipe « Les Prodiges » de PLUHERLIN devant « 8 boules » de MOLAC et « TFSA bien » de PLUHERLIN.

Merci à tous les participants et surtout aux bénévoles qui n'ont pas chômés. Concernant ces derniers, l'association est à la recherche de nouvelles têtes pour assurer la continuité. Merci aux jeunes du quartier qui voudront bien nous rejoindre.

Les travaux envisagés pour 2020 sont les suivants : l'entretien des jeux de boules et des espaces verts autour de la chapelle. Par ailleurs, un devis a été demandé à l'entreprise Y. QUEMARD puisque la réfection de l'électricité dans la chapelle est à l'étude.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.

Le Bureau

ENTENTE SAINT MARC - CHAPELLE DE CARTUDO

L'intérêt majeur des intentions formulées à l'occasion de la nouvelle année est d'abord de resserrer les liens entre les associations et les Pluherlinois. C'est pourquoi nous saisissons notre plume pour vous présenter un petit bilan du dernier semestre et comme « l'avenir, c'est du passé en préparation » (Pierre Dac), nous vous parlerons logiquement de 2020.

La fête de la chapelle de Cartudo s'est déroulée le 13 juillet dernier dans les meilleures conditions possibles. C'est vrai, on se répète un peu, mais 2019 était encore mieux ! L'effort était mis sur la chasse au gaspillage et cela a porté ses fruits. Les poubelles sont restées vides de nourriture et la récompense financière nous emplit d'espoir et de projets. La réfection des portes de la chapelle et la création d'un vitrail muent sereinement du dessein au fait.

Rebelote le 11 juillet prochain avec à l'ordre du jour concours de palet, messe, fricassée et concert gratuit. Mais avant cela, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors de la célébration de la messe à Cartudo le 24 avril. Un pot sera offert à tous les participants. Vous serez encore les bienvenus au concours de boules du jeudi de l'Ascension à Pluherlin.



Au moment des voeux, nous sommes tous à la recherche d'une façon originale et positive d'exprimer l'idée d'un avenir meilleur et d'une année radieuse. Notre association a choisi de prôner l'optimisme ; c'est en hiver que les roses se préparent en secret. Le bonheur, la paix et la réussite se construisent chaque jour. Alors



commençons déjà par y croire et en 2020, ils nous tiendront lieu de fortune. Bonne année.

CHAPELLE DE LA BARRE

Après le vide grenier du 12 mai dernier, la fouée et le moules-frites ont eu le succès attendu avec plus de 250 repas. Financièrement, tout ceci nous a donné un sérieux coup de main pour pouvoir démarrer les travaux à l'intérieur de la chapelle.



Courant septembre, nous avons organisé une journée « rangement » dans le local que nous mets gracieusement à disposition Christelle et Daniel DANILO et que l'on remercie. Le 12 octobre dernier, nous vidions la chapelle de ses statues, bancs, mobiliers et tableaux.

Ainsi, sans que l'on ait pu bénéficier de subventions, les travaux de réfection des murs intérieurs ont pu démarrer le 7 novembre, travaux effectués par l'entreprise CEM Concept de MALANSAC pour un montant de 10 525 € HT. Dans le courant du 1^{er} trimestre 2020, Saint Léonard devrait normalement retrouver sa place.

Les festivités pour 2020 ont été prévues comme suit : le vide-grenier aura lieu le 10 mai et le moules-frites le 27 juin.

A tous, bonheur et santé pour 2020.

Le Bureau

COMITE FETE DU PAIN



Le Comité de la Fête du Pain et moi-même souhaitons à tous les Pluherlinoises et Pluherlinois nos meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour 2020. Nous espérons également une nouvelle réussite pour notre fête du 15 août dont la nouvelle formule a trouvé son rythme de croisière pour sa 5^{ème} édition depuis la construction de la salle « les Grées ».

Nous remercions les bénévoles qui nous assistent pour le bon déroulement de cette fête toujours populaire.

Le 18 octobre nous avons invité les bénévoles à une soirée festive pour leur présenter les résultats financiers

et moraux de l'édition 2019.

Pour la fête du 15 août 2020, jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre pour animer et soulager les bénévoles en place.

Nous remercions la municipalité pour la belle rénovation de la salle Françoise d'Amboise.

Allain Jean pour le bureau du comité

ACSPP

L'Association de Conservation et de Sauvegarde du Patrimoine de Pluherlin vous offre ses meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et sérénité.

Depuis quelques temps déjà, les panneaux peints par Alexandre et Gisèle en l'an 2000 et installés sur la route de Questembert ont été déposés pour rénovation. C'est chose faite pour les deux plus abîmés. S'ils ne sont pas remis en place à la lecture de ce bulletin, cela ne saurait tarder.

En cette fin d'année, la crèche a repris sa place pour le bonheur des petits et des grands, annonçant Noël et son cortège de festivités et de réjouissances.

Le pont situé sur le chemin entre Bézy et le Moulin Neuf montre quelques signes de faiblesse. Il va falloir remplacer quelques-unes des traverses qui le composent. En attendant la réalisation de ce travail, des planches ont été installées provisoirement pour combler les trous et ainsi permettre aux promeneurs de cheminer sans danger.

Allain Jean pour l'ACSPP



CLUB DES AINES DE PLUHERLIN

Tout au long de l'année, chaque premier mercredi du mois, nous nous réunissons afin de partager des moments de convivialité. Nous jouons dans la salle de l'ancienne école aux cartes, scrabble, triominos, rumikub, etc... A la belle saison, les jeux de boules et molky permettent de passer un moment de détente en extérieur pour ceux qui le souhaitent.

En 2019, pour la sortie à la journée de juin, nous nous sommes rendus au Cap d'Erquy dans les Côtes d'Armor. Le 18 novembre dernier, une seconde sortie a été organisée à laquelle ont participé 38 pluherlinois. Les participants étaient conviés à « une journée pas comme les autres ». Tôt le matin, le car a pris la direction de la salle de MAURON pour un spectacle de Bruno Blondel avec des sketches et de nombreuses chansons. Ensuite, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de JOSSELIN où était servi un (copieux) déjeuner. L'après-midi dansant a été animé par Alain de l'Orchestre LE BON TEMPS. Chacun est reparti en fin de journée avec un petit cadeau.

Le calendrier 2020 des activités phares du club est le suivant :

- En janvier, nous fêterons les rois autour de la traditionnelle galette.
- En février, à l'occasion de la Chandeleur, nous ferons des crêpes avec des confitures « maison. »
- En mars ou avril, nous organiserons un repas froid.
- En juin, une sortie à la journée sera organisée.

Nous accueillons tous les nouveaux retraités avec joie parmi nous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, une bonne année et bonne santé à tous.

Le Bureau

ARZ SCENE

L'année fut très riche d'évènements théâtraux. Tout d'abord, ce fut notre participation au soutien de l'association « Mozaïk » (accueil de réfugiés) lors d'une soirée cabaret le 6 janvier à la salle Les Grées. Nous avons donné un extrait de notre spectacle sur « le réchauffement climatique ». Nous ne pouvions pas être plus en phase avec l'actualité !

Le week-end du 8 et 9 novembre, nous avons accueilli « Effervescences », une rencontre itinérante des troupes de théâtre amateur du Morbihan. Cet événement co-organisé par l'ADEC 56, « Arz Scène Théâtre » et « Ozons le théâtre » de Questembert a reçu la visite d'environ 120 comédiens amateurs à chacune des journées. Ce fut un moment riche d'échanges, d'expérience et de réflexions. Le samedi matin s'est tenue l'assemblée générale de l'ADEC 56 et la présentation officielle d'un livre initié par les ADEC du 35 et du 56 ainsi que par la fédération C'Hoariva et la maison du théâtre de Brest et intitulé « Guide du théâtre des amateurs ». A l'issue de cette présentation, un verre de l'amitié offert par la mairie en présence de M. Danilet, de M. Molac et de Mme Herry du Conseil Départemental ouvrait officiellement ce week-end. Je profite de cette tribune pour remercier M. le Maire et toute l'équipe municipale pour leur disponibilité et leur soutien technique et humain qui ont permis la réussite de cet événement.

Et puis nous avons donné notre dîner-spectacle pour la dernière fois à la salle de l'ancienne école car l'an

prochain nous investirons la nouvelle salle Françoise d'Amboise. Nous apprécions à l'avance le confort de travail et la facilité d'accueil qu'elle offrira.



Parmi les projets en vue, une pièce de théâtre comique dont je tairai le sujet que nous espérons présenter au cours du printemps 2020. Mais sachez qu'elle sera d'actualité car elle parlera d'élection !

Toute l'équipe d'Arz Scène vous convie donc d'avance à notre prochain spectacle et si le théâtre vous tente, venez nous rejoindre (débutants acceptés).

Salutations théâtrales.

Contact : Virginie : 06 06 44 16 87 ou
Dominique : 06 47 85 59 73.

BUGALE PIELIN DANSES BRETONNES DE PLUHERLIN



C'est reparti pour une année de ronds, andro, hanterdro, ridée, gavotte, quadrettes et autres danses bretonnes. Notre groupe s'est agrandi. La réputation de son animateur, Christophe, ainsi que la convivialité et la bonne ambiance qu'y règne font la différence.

Il n'y a pas besoin de préparation spécifique pour participer aux fest-noz ou les fest-deiz. En effet, il s'agit simplement de partager une soirée en dansant des classiques et de nouvelles danses bretonnes et découvrir celles d'autres régions où partout revivent les danses traditionnelles.

Alors, venez nous retrouver tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h30 à la salle Françoise d'Amboise à compter de janvier 2020. N'hésitez pas à prendre contact dès à présent auprès de Christian TANGUY : 06 87 79 19 99.

LES TOQUES PLUHERLINOIS



L'association «les Toqués Pluherlinois» a fêté au mois d'octobre ses dix ans d'existence, et continue d'évoluer sous l'égide de Pascal KERBOURIOU, passionné de cuisine. L'objet de cette association est d'échanger, de découvrir et de partager les plaisirs de la cuisine et cela dans une ambiance très conviviale. Nous accueillons environ 25 adhérents toujours aussi motivés.

Les cours ont toujours lieu à la salle de l'ancienne école à Pluherlin. Ils se déroulent les 3^{èmes} vendredis de chaque mois, et la cotisation annuelle est de 20 euros.

Dans l'année, il y a deux dates à retenir : le repas « crêpes et galettes » dont la 3^{ème} édition aura lieu le samedi 22 février 2020 à la salle les Grées et la seconde date est le week-end du 20 et 21 juin où nous nous réunissons dans un camping au bord de mer.

Pour tout renseignement sur l'association, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : lestoquespluherlinois56@gmail.com

AMIS DU PALET

Devise: «Palétistes d'un jour, palétistes de toujours»



Cet été, les équipes du palet de Pluherlin se sont distinguées de nombreuses fois lors des concours organisés dans les communes avoisinantes. A chaque participation, nous avons une équipe sur le podium et plusieurs fois nous avons été finalistes. Il aura néanmoins fallu attendre octobre pour qu'une de nos doublettes remporte le concours de CARENTOIR, ainsi que celui de MALANSAC.

Le lancer de palets se pratique toute l'année les lundis et samedis après-midis de 14H30 à 18H30 au boulodrome ou en plein air selon la météo. Le jeu est ouvert à

tous, initiés ou non. Des planches et des palets sont mis à disposition. Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le concours hivernal des amis du palet de Pluherlin sera organisé dans la salle omnisports le samedi 22 février 2020.

Le renouvellement annuel pour l'adhésion 2020 à l'A.C.P «Amis du Palet» se fera à partir de février 2020 pour un montant de 10 €. Responsable du Club palet : Christian LECLERC Tel : 06 09 47 35 24 ; Contact : Michel BRIEND, Président de l'A.C.P. Tel : 06 74 22 14 22.

LA ROUE PLUHERLINOISE

L'association la Roue Pluherlinoise permet à ses adhérents de se retrouver tous les dimanches matin pour effectuer des circuits allant de 70 à 85 kms. Cette année, elle s'est particulièrement distinguée en participant à plusieurs randonnées cyclos : Arzal, Caden, Malansac, Rieux... Les plus courageux ont également participé à certaines épreuves cyclo-sportives telles que la « Coeur de Bretagne » à Malestroit au profit de l'autisme, et la « Benoît Vaugrenard » à Péaule pour aider les enfants handicapés.

A notre tour, nous avons à cœur de bien terminer la saison en organisant notre rando cyclo avec l'association Sports et Loisirs de Pluherlin, que nous remercions au passage, le dimanche 27 octobre 2019. Nous nous réjouissons d'accueillir nos amis cyclistes des communes que nous traversons régulièrement. Malheureusement, comme vous le savez déjà, la météo déchaînée par la pluie et les bourrasques en a décidé autrement, et tous nos efforts ont été vains. Pour notre deuxième participation, et ce malgré 2 beaux circuits vallonnés de 50 et 75 kms, nous avons certainement battu le record de la plus faible participation avec 8 cyclos sur 362 participants au total (pédestre, VTT et cyclo). Espérons que l'édition 2020 effacera cette mauvaise expérience et qu'elle restera pour toujours derrière nous.

Plusieurs d'entre nous continuent de rouler ensemble le dimanche matin en automne et en hiver quand le temps le permet, en participant à un sondage de présence via un Doodle sur internet. Cette période est d'ailleurs

l'occasion de remercier les automobilistes qui nous croisent en nous saluant respectueusement du klaxon et en conservant toujours une distance de sécurité lorsqu'ils nous doublent !

Nos prochaines échéances pour l'année 2020 sont les suivantes :

- Assemblée Générale le samedi 1^{er} février avec la traditionnelle galette des rois ;
- reprise officielle des circuits organisés en sortie groupée le dimanche 1^{er} mars ;
- soirée théâtre le 27 mars.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous terminons notre propos sur une très belle citation d'Albert Einstein : « la vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ».

Le bureau de la Roue Pluherlinoise



ENTENTE SPORTIVE PLUHERLIN ROCHEFORT



Comme l'an dernier, le club compte 70 licenciés : 1 équipe U9, 2 équipes U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15, 2 équipes séniors féminines et en début de saison une équipe loisirs mixte est venue se greffer au club avec des entraînements le lundi soir.

Nous organisons 2 repas annuels, le moules frites qui s'est déroulé le 19 octobre où 270 personnes ont participé et notre repas rougail qui aura lieu le 7 mars 2020.

Nous remercions tous les bénévoles qui participent au bon fonctionnement du club.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le bureau

LA GENTIANNE



Toute l'équipe du Bureau de la Gentienne vous souhaite tous ses vœux pour cette année 2020.

Voici le bilan sportif à la mi-saison :

Les équipes seniors n'ont malheureusement pas les résultats espérés. En effet, nous avons cumulé quelques défaites malgré la production d'un beau jeu. C'est frustrant, mais la chance va bien finir par nous sourire. Nous avons confiance en nos joueurs et l'équipe encadrante !

En ce qui concerne la partie groupement, l'entente se passe toujours aussi bien entre les clubs, encore merci à Yves Le Part ainsi qu'aux dirigeants qui les suivent.

Pour le secteur foot animation, c'est également du positif. De bons résultats ainsi qu'une bonne équipe de dirigeants sont la recette pour la bonne évolution de nos jeunes joueurs.

Je tenais à rappeler notre événement qui aura lieu le 15 février à la salle les Grées au cours duquel lequel plusieurs changements vont avoir lieu pour cette nouvelle édition. En effet, le menu a été revisité et nous travaillons sur l'animation afin de passer une agréable soirée.

Aurélien Hoellard

RANDONNEE PEDESTRE

Marche, marchons, marchez....

Marcher est une activité aux multiples bienfaits. Source de bonne santé, elle est accessible à tous. La section Randonnée pédestre, dépendante de l'Association Culturelle de Pluherlin, vous propose en effet de marcher à votre rythme. 4 groupes d'allure différente se retrouvent deux vendredis par mois pour marcher pendant deux heures. A l'issue de ce temps de marche, un pot convivial rassemble les marcheurs dans la bonne humeur !



La première randonnée a lieu sur la commune, la deuxième sur une commune environnante. Ces randonnées nous permettent de découvrir de beaux circuits variés.

Cette année, après Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Marcel et le port de Folleux en Béganne, nous irons à Elven, Allaire, Carentoir, La Vraie-Croix, Larré. Une journée à la Turballe est prévue au mois de mai. Le 5 juin, ce sera le secteur de Saint-Malo et Dinard. Une semaine au Pays Basque du 9 au

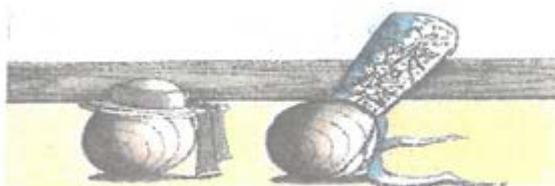
16 mai emmènera une soixantaine de marcheurs découvrir une région très attrayante.

125 membres ont déjà versé leur cotisation de 13 euros pour l'année. Il est toujours possible de rejoindre le groupe. Pour recevoir le calendrier et le bulletin d'inscription, vous pouvez vous adresser à Georges et Annie Pédron Tél. 02 97 43 39 12 ou à Christian Tanguy Tél. 02 97 43 34 95.

Bonne année sportive à tous.

Annie, Georges, Christian

AMICALE BOULISTE



20 ANS ET EN BONNE SANTÉ

2019 fût une année bien remplie. Le concours du 29 avril a accueilli 22 triplettes, le 28 juillet 24 équipes et enfin 14 équipes le 14 septembre. Le bilan est satisfaisant dans l'ensemble.



Le challenge des trois communes a été gagné par Malansac mais nous comptons bien prendre notre revanche en 2020. Le trophée André GRAYO a été remporté par Ploërmel à domicile mais gagné par Pluherlin chez eux.



Nous avons fêté les 20 ans de l'amicale par une sortie à « La Planète Sauvage ». Cette belle journée a été suivie d'une soirée festive en se souvenant et honorant nos anciens qui ont fondé cette amicale. Merci à eux.



L'assemblée générale aura lieu le vendredi 17 janvier 2020.

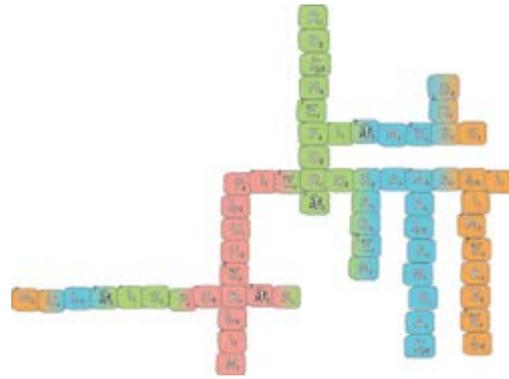


Meilleurs voeux à toutes et à tous.

Le Bureau



PIEROKAMALI



L'association PIELIN Multisports a changé de nom lors de sa dernière Assemblée Générale. Elle porte le nouveau nom de PIEROKAMALI et ses activités sont désormais réparties en 3 sections :

- **Section Fitness :**

Zumba® Fitness, Zumba® Gold et Gold-Toning, Zumba® Kids (7-11 ans) et Kids JR (4-6 ans), Zumba® Ado (12-15 ans), Pilâtes, Gym Douce, Gym Zen, Strong by Zumba™, MultiFit.

- **Section GRS :**

GRS loisirs, GRS compétition Départementale/ Régionale et à plus long terme Nationale. Nous recherchons pour la saison prochaine des juges.

- **Section Multisports :**

Ecole des Sports (pour les enfants à partir de 3 ans) et stage découverte pendant les vacances scolaires. Nous remercions la municipalité de nous mettre à disposition de belles salles pour animer nos activités.

Nous avons repris nos activités depuis début septembre avec quelques nouveautés :

- le cours de Gym Douce du lundi après-midi intègre des exercices de renforcement musculaire et des exercices de Pilâtes.
- Un nouveau cours de Pilâtes a été mis en place le lundi soir, il reste quelques places.
- Le gala de Noël, le 7 décembre à Pluherlin a clôturé l'année 2019. Les enfants ont pu présenter une partie de leur travail autour des 5 ans de l'association. A cette occasion, quelques images de ces 5 dernières années ont été exposées. Nos jeunes adhérents qui nous suivent depuis 5 ans, ont ainsi pu voir leur évolution.



Nos différents temps forts pour cette année 2020 sont les suivants :

- Un repas le 25 janvier 2020 à Pluherlin, les tickets seront mis en vente auprès de nos adhérents ;
- Une compétition interne ou championnat départemental de Gymnastique Rythmique le 15 mars 2020 à Caden ;
- Les compétitions Régionales de Gymnastique Rythmique de fin mars à début juin. Petite particularité, la Bretagne n'ayant pas actuellement de championnat, nous sommes rattachés à la région des Pays de Loire. Cette année, nous comptons engager pas moins de 19 gymnastes en championnat niveaux départemental et régional confondus. (L'année dernière, nous en avons engagé 6) ;
- Et pour finir le gala de fin d'année en juin 2020. (la date n'a pas été fixée car nous sommes en attente de celle du championnat Régional Poussines).

Vous avez envie de découvrir nos activités, n'hésitez pas à nous rejoindre à tous moments de l'année. Contact : 06-85-34-35-54 ou pielin.multisports@gmail.com

SPORTS ET LOISIRS

RANDO DES GREES: la 19^{ème} édition sous la pluie...

La météo n'a pas favorisé le bon déroulement de l'édition 2019. En effet, après un samedi ensoleillé, la pluie est arrivée dans la nuit et jusqu'à 8h30 le dimanche matin. Un moment indécis, mais voyant les participants arriver, le bureau a pris la décision, non sans appréhension, de ne pas annuler la rando.

Aussi 362 randonneurs se sont élancés sur les différents circuits : 224 pédestres, 130 vététistes et 8 cyclos.

La randonnée s'est effectuée sous la pluie, dans la boue ou les flaques d'eau, mais elle a été encore très appréciée pour son site exceptionnel, ses ravitaillements, l'accueil des nombreux bénévoles et la traditionnelle soupe à l'oignon.

Malgré tout, l'organisation de cette rando se sera déroulée dans une super ambiance et le bureau espère que l'édition 2020 sera meilleure.

En attendant le 25 octobre 2020, l'association accueillerait avec plaisir du sang neuf parmi les membres du bureau. Avis aux amateurs.

Merci encore aux bénévoles et aux propriétaires privés et bonne année 2020.

C. LE MENELEC



LA SOCIETE DE CHASSE

La saison 2019-2020 a débuté le 15 septembre avec une baisse significative de l'effectif : aujourd'hui nous comptons 35 chasseurs sociétaires et 2 chasseurs actionnaires.

La population importante de sangliers nous oblige à intervenir sur Pluherlin et à répondre aux demandes des sociétés des communes mitoyennes. A l'attention des promeneurs, randonneurs, veuillez trouver les dates des différentes battues planifiées. Les lieux ne peuvent figurer car ils sont liés au nombre de participants le jour même et peuvent donc évoluer : les prochaines battues auront lieu les dimanches 19 et 26 janvier et 02, 09, 16 et 23 février 2020.

Nous en organisons également chaque mercredi matin depuis le 02 octobre et ce jusqu'au 26 février.

Vous pouvez déjà retenir dans vos agendas :

Le 04 avril 2020, salle Les Grées, notre repas annuel ;

Le 14 juin, concours de pétanque.

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020.

Le Bureau

CENTRE DE SECOURS



L'année 2019 se termine avec de bons souvenirs et d'autres moins réjouissants. Je ne peux que vous souhaiter, ainsi qu'au nom de tout l'effectif du centre de secours de Rochefort en Terre, tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2020.

2019 nous aura fait sortir avec nos moyens de secours autour de 500 fois à toutes heures et par tous les temps.

S'agissant de Pluherlin, nous sommes intervenus pour 63 interventions du 1^{er} novembre 2018 à fin octobre 2019. Ces interventions se décomposent ainsi : 49 secours à personne, 6 opérations diverses, 5 accidents routiers et 3 incendies.

L'effectif du Centre de Secours progresse avec 1 mutation en septembre et 4 recrues en novembre.

Après 45 ans de service dont plus de 10 en qualité de Chef de centre, je vais prétendre à passer le flambeau et mon remplaçant sera nommé au cours de l'année 2020.

1987 fut l'année où nous quittions le vieux bourg (ancien centre) et le centre de secours actuel est trop exigu et ne correspond plus aux normes en vigueur. C'est pourquoi, en lien avec le SDIS et notre SIVU, une étude pour travaux est en cours.

Un mot sur le 126^e Congrès National des sapeurs-pompiers qui a eu lieu à Vannes en septembre sous le soleil : il a permis de réunir 3000 hommes et femmes de tous les territoires. Superbe challenge et défi relevé !

Le Chef de Centre, Capitaine MAGNEN Claude

ADMR

Retour sur 2019

Le mardi 18 juin 2019, la municipalité de Malansac a accueilli dans la salle du Palis bleu, le réseau ADMR du Morbihan pour l'Assemblée Générale de sa Fédération. Jean Claude RAKOZY, maire, a introduit la séance par une présentation succincte de la commune.



Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. Le quotidien de ses clients est son métier. L'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans

quatre domaines de services d'aide à domicile :

- SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

Mieux vivre chez soi et plus autonome : l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, téléassistance, livraison de repas.

- ENTRETIEN DU DOMICILE

Avec nos services de ménage, repassage, l'ADMR peut vous proposer un professionnel compétent qui saura s'adapter à vos besoins.

- GARDE D'ENFANTS

Pour le bien-être des tout-petits et des plus grands, afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale, l'ADMR vous propose la garde d'enfants à domicile, une aide socio-éducative...

- ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR vous accompagne dans les actes essentiels : lever, coucher, prise des repas, aide à l'habillage, aide à la toilette mais aussi dans le maintien d'une vie sociale: courses, rendez-vous, sorties.

Au niveau local, l'ADMR de Malansac vous offre toute cette palette de services. L'association, forte de 44 salariés et de 12 bénévoles, a réalisé en 2018 près de 50 000 heures d'activité, tous services confondus.

Plusieurs actions contre l'isolement ont été engagées par l'association dans le cadre du projet Monalisa : ballades, après-midi récréatif avec les salariés et les bénévoles autour des personnes aidées.

Les enjeux pour l'année 2020 sont nombreux : renforcer les partenariats avec les structures médico-sociales, continuer les actions de prévention, recruter et fidéliser les salariés.

Un beau challenge pour l'année entamée et les années à venir.

**Hortense RASCOUËT, bénévole
Membre du Conseil d'administration**

Vie associative



ASSOCIATION EVEIL
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
Communes de Caden, Limerzel,
Malansac, Pluherlin et Saint Gravé



Vie associative

De plus en plus de bénévoles s'investissent aux cotés des salariés pour faire vivre le projet associatif. Il existe plusieurs possibilités de participer, plusieurs entrées en fonction de vos intérêts et de vos disponibilités : conseil d'administration et bureau, mais aussi groupes de réflexion thématiques, bourse aux vêtements, local d'initiatives solidaires, forum des associations, accompagnement à la scolarité auprès des enfants et des jeunes, aide à la logistique, sorties loisirs pour tous, accompagnement numérique, partage d'un savoir-faire... **D'autres ateliers peuvent se développer selon les intérêts, les envies et les compétences des habitants.**

Si vous souhaitez donner du temps, si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter : eveil.asso@orange.fr



Vanessa,
service civique
projets solidaires

Le local d'initiatives solidaire

Un espace pour agir collectivement et accueillir les initiatives d'habitants

Par le biais d'un local mis à disposition par la commune de Limerzel, un groupe d'habitants réfléchit et agit : mise en place de temps conviviaux et d'actions pour partager leurs savoirs faire, créer de l'échange et développer des systèmes de solidarité et d'entraide locaux.

Projet ouvert à tous. Si vous souhaitez recevoir des informations, contactez-nous sur eveil.asso@orange.fr

Animations habitants et famille

Programme famille, programme pour tous

Tout au long de l'année, le centre social propose des ateliers, des sorties à partager en famille, ou entre amis. Ces **activités intergénérationnelles** sont aussi ouvertes aux **grands parents**, aux **personnes seules**, aux **seniors**.

Animation enfance

Accueil de loisirs 3-5 ans et 6-10 ans

- Les mercredis à Malansac
- Pendant les petites vacances lieux différents selon les périodes
- Pendant l'été à Malansac
- Camps et bivouacs sur l'été



Thomas, directeur
Accueil de loisirs
enfance



Anaëlle,
Animatrice mercredis
et accompagnement
à la scolarité

L'accueil de loisirs recrute son équipe de l'été 2020 dès janvier !

Tu as ton BAFA complet ou tu souhaites effectuer ton stage pratique, tu souhaites découvrir l'animation ou développer ton expérience auprès des enfants et des jeunes...

N'hésites pas à envoyer ta candidature à Thomas avant le 24 février 2020, à eveil.animenfance@orange.fr

Animation jeunesse : 10-14 ans et 11 ans et plus

- Ateliers périscolaire au collège de Malansac
- Animations dans les foyers de jeunes
- Loisirs 10-14 ans 11-17 ans pendant les vacances scolaires : sorties, activités, soirées

- Préparation de camps d'été 2020
- Accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets



Retrouvez Margaux et Baptiste, animateur-ices jeunesse, pour échanger, donner des idées, faire des activités, construire des projets...

Ouverture des foyers des jeunes (hors vacances scolaires)

Lieu	Malansac	Limerzel	Pluherlin	St Gravé
Jour et horaires	Mercredi 12h30-18h Possibilité de pique-niquer sur place	Mercredi 14h-17h	Bientôt ouverture du local rénové !	Se renseigner auprès des animateurs

Préparation des camps d'été : ça démarre maintenant !

L'équipe jeunesse propose de nouveaux aux jeunes du territoire de venir créer leurs vacances pour l'été 2020. 2 tranches d'âges proposées :

- **Un camp 11-14 ans** (11 ans révolus)
- **Un camp 13-15 ans** (13 ans révolus)

Comment ça se passe ? Plusieurs rendez-vous sont proposés pendant l'année pour permettre aux groupes de s'organiser autour d'une semaine de camp. Choix des lieux et des activités, règles de vie collective, présentation du camp aux parents, tous les ingrédients sont réunis pour permettre aux jeunes de grandir ensemble et décider de leurs envies. Car oui, se sont bien leurs vacances !

N'hésitez pas à vous renseigner sur les prochains rendez-vous : eveil.animjeunesse@orange.fr

Coup de pouce numérique, 3 actions pour accompagner les habitants sur le numérique

- **Espace numérique en accès libre** dans les locaux du Centre Social à Caden : un ordinateur avec connexion internet, une imprimante et un scanner accessibles à tous pour réaliser des démarches administratives, de recherche d'emploi ou autre dans un espace respectant la confidentialité. Accès libre et gratuit sur les horaires d'ouverture du centre social
- **Permanences numériques** : animations gratuites et ouvertes à tous sur des thématiques numériques. Une fois par mois sur les communes de Limerzel, Pluherlin et Saint Gravé.
- **Accompagnement numérique** : Vous rencontrez des difficultés sur ordinateur, ou à faire une démarche sur internet ? Le centre social propose un accompagnement individualisé d'une heure sur une problématique liée au numérique.



Gaëtan, service civique Numérique

Si vous souhaitez donner votre temps sur l'action coup de pouce numérique, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles ! eveil.multimedia@orange.fr

Nous contacter...



Centre Social EVEIL

8 Rue de la Mairie - 56 220 CADEN

Tél : 02.97.66.24.63

eveilcentresocial@orange.fr

www.eveilcentresocial.org

Horaires d'ouverture

- * Lundi : 9h-12h et 14h-17h
- * Mardi et mercredi : 9h-12h
- * Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- * **Fermé le jeudi**



Centre social Eveil
Information jeunesse Eveil

L'IRIS PREND DES COULEURS



Après avoir vécu des moments difficiles en 2019, la situation de l'Iris s'est améliorée grâce au succès de films comme le « le Roi Lion », ou « Au Nom de la Terre », mais aussi grâce aux actions décidées en mai juin en prévision d'un été chaud plus « plage » que « salle obscure ».

- **séances matinales** les mardis et dimanches du 15 juillet au 31 août permettaient de conjuguer plage et cinéma,

- deux **séances « au pied levé »** ont été assurées cet été pour le Service Jeunesse de Questembert Communauté. Une en raison de la canicule : les activités extérieures avec les enfants étant interdites en cas de fortes chaleurs, une lors d'une journée à la météo chagrine pour occuper les jeunes.

Ces actions de diversification, largement assumées

par les bénévoles ont porté leurs fruits en termes d'entrées et de trésorerie pour l'Iris.

Pendant l'été, notre façade a pris un coup de jeune, une rénovation très attendue, assurée par la municipalité de Questembert. Des finitions sont encore à venir : lutte contre les pigeons, néon défaillant.

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE :

« **Une saison à l'opéra** », retransmission d'oeuvres du prestigieux Royal Opéra House, avec quatre opéras et trois ballets, débute en novembre. A partir de janvier 2020 les dates suivantes sont à retenir :

- 17 janvier à 14h30 à et 20h : Coppelia
- 6 mars à 14h30 et 20h : La Bohème
- 3 avril à 14h30 et 20h : Marston & Scarlett
- 15 mai à 14h30 et 20h : Cavalliera rusticana/ Pagliacci
- 10 juillet à 14h30 et 20 h : Elektra

Un dépliant détaillé du programme est disponible à l'Iris et sur internet.

Afin de poursuivre et consolider son redressement, l'Iris souhaite rénover son site WEB qui a plus de 10 ans. Le rendre plus moderne, plus attractif est une étape importante qui sera complétée par une possibilité de **réserver et d'acheter** en ligne. Cela coûte cher, très cher (20 000 euros) et les subventions demandées ne suffiront pas. Pour éviter de mettre le cinéma en péril, nous avons lancé une demande de financement participatif.

Vous pouvez aider l'association Iris en souscrivant en ligne, de 10 euros à <https://www.helloasso.com/associations/iris%20cinema/collectes/l-iris-cinema-se-voit-mieux>,

Vous pouvez déposer votre don au cinéma ou nous l'adresser par courrier : 2 bis boulevard saint Pierre 56230 Questembert.

L'équipe de bénévoles est toujours ravie d'accueillir de nouveaux adhérents qui renforcent notre organisation à la caisse, la projection, appuis techniques et administratifs. N'hésitez pas à demander des informations vous serez contactés.

Notre courriel : bureauca@iris-cinema-questembert.com ou au 02 97 26 20 90.

Merci d'avance et à bientôt à l'Iris.

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au trois mois qui suivent et en aucun cas avant cette date. Cette année, les jeunes nés en 2004 sont concernés et sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille et de leur carte d'identité.

DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT	DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT
Né en janvier 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/04/2020	Né en avril 2004	Entre la date d'anniversaire et le 31/07/2020
Né en février 2004	Entre la date d'anniversaire et le 31/05/2020	Né en mai 2004	Entre la date d'anniversaire et le 31/08/2020
Né en mars 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/06/2020	Né en juin 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/09/2020

En savoir plus :

Centre du Service National de Brest - 8 rue Colbert 29200 BREST

Tél : 02 98 37 75 57 - Fax : 02 98 37 75 59

com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr - www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

De nouvelles dispositions applicables depuis 2019

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour cette élection (comme pour les européennes en 2019), les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été simplifiées.

CE QUI A CHANGÉ :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les municipales de 2020, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020.

- La possibilité pour tout citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. En effet, avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MISSION LOCALE

La garantie jeunes : un dispositif d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

Mise en place depuis 2015 et portée par la Mission locale du Pays de Vannes, la garantie jeunes est une réponse adaptée aux jeunes souhaitant construire et atteindre leurs objectifs professionnels.

Pour pouvoir prétendre à cet accompagnement d'une durée de 1 an, il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en études, ni en formation, ni en emploi et ne pas dépasser un certain seuil de revenus.

Cet accompagnement vise, avant tout, l'emploi : stages, missions intérim, autres contrats. Afin d'inciter les jeunes à multiplier les situations professionnelles, ces derniers bénéficient d'un accompagnement collectif et individuel pour gagner en autonomie dans leur recherche d'emploi (cv, confiance en soi, simulations d'entretiens, mobilité, rencontres avec des professionnels)

Ce dispositif prévoit une allocation mensuelle de 492.57 € et maintient un complément si le jeune trouve un emploi.

En 2018, la Mission locale a accompagné 112 jeunes dans le cadre de ce dispositif. Près de 50 % d'entre eux étaient en emploi ou en formation à la sortie, d'autres ont obtenus leur permis ou pris un logement.

Afin d'être au plus proche des jeunes, en 2019, la Mission locale déploie ce dispositif, jusqu'à présent uniquement sur Vannes, sur les différents cantons du bassin d'emploi du pays de Vannes.



Contactez-nous au 02 97 01 65 40



Pour plus de renseignements, contactez-nous : Mission locale du Pays de Vannes

1 allée de Kerivarho - Vannes - Tél : 02 97 01 65 40

Mail : mlpv@mlpv.org - Site internet : www.mlpv.org

l'Assurance Maladie
MORESHAN

HORAIRES DE VOTRE AGENCE DE VANNES

ACCUEIL DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 A 12H30 SANS RENDEZ-VOUS
13H30 A 17H EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS

3646 Service 0,06 €/min
prix appel

ameli.fr

DÉCÈS D'ALAIN MILLE, MAIRE DE PLUHERLIN DE 1977 À 1983

Né en 1931, Alain Mille s'en est allé le vendredi 8 novembre dernier. Nous tenons à lui rendre hommage à travers l'évocation de son action municipale.

C'est un homme de convictions qui a pris les rênes de la commune à la fin des années 70. Ce ch'timi passé par les beaux-arts de Paris s'installe en Bretagne en 1974 car, après avoir enseigné au Lycée Buffon de Paris, il est nommé au lycée Lesage de Vannes en tant que professeur d'arts plastiques. Il pose ses valises au Courtil d'Evenet au village de la Foy en Pluherlin dans une maison achetée en 1971. Trois enfants naîtront de son mariage avec Annick, une fille MOURO de Rochefort, comme on dit ici.

Très vite il s'intéresse à la vie publique et s'est tout naturellement qu'il se présente aux élections du printemps 1977. Il est élu maire à 46 ans. Il fait équipe avec Eugène ALLARD, Pierre DANET, Jean-Michel DANILET, François JAGUT, Jean LE MENELEC, Daniel LE REGENT, Eugène LOPPION, Gérard LUCAS, Théo MARQUET, Georges PEDRON, Alexis RIVAL, Marcel ROUSSEAU.

Son mandat sera marqué par le projet du Moulin Neuf. En effet, avec René BELLIOU et François LE POUL, respectivement, Maire et Conseiller Général du Canton de Rochefort-en-Terre et Maire de Malansac, il convaincra les autorités départementales et cantonales d'investir dans ce village vacances. Ils en feront un lieu de villégiature et de balade aujourd'hui apprécié des locaux comme des touristes. On connaît ensuite l'histoire de ce village, aujourd'hui repris et dynamisé par Questembert Communauté. Alain aura été particulièrement attentif à la définition du village de Kérioche sur les rives pluherlinoises de l'étang du Moulin-Neuf.

Au niveau communal, c'est sous son mandat que sera aménagée l'ancienne salle polyvalente (aujourd'hui appelée «Ancienne école»). Avant la construction de la salle «Les Grées», cette salle aura été le lieu de retrouvailles de Pluherlin et aura permis l'organisation de la plupart des manifestations associatives et privées de la commune. Alain MILLE aura mis en place une nouvelle approche en matière d'investissements en proposant un plan quinquennal d'entretien de la voirie.



D'autres projets seront lancés pendant sa mandature, notamment un nouveau terrain de foot et la réflexion autour de l'aménagement foncier (ex remembrement). Ces projets ne verront le jour que lors du mandat suivant, sous la conduite de Pierre Fréoux qui lui succédera en 1983.

Alain était un artiste aux talents reconnus. Il a, de ce fait, été bien souvent sollicité. Il a été notamment directement associé à la rénovation de la Chapelle de Bon Réconfort et en a signé les vitraux. Celui qui orne la façade Est sur le thème de la vierge, est sans doute le plus abouti.

Le préfet du Morbihan, Mr Patrice FAURE, lui a rendu hommage en le remerciant pour son engagement dans la vie publique, en adressant en mairie et à la famille, ses condoléances.

JPG

CALENDRIER DES FÊTES 2020

JANVIER		JUIN (suite)	
04	Vœux de la Municipalité	14	Concours de Pétanques - Sté de Chasse
08	Galettes des Rois - Club des Aînés	21	Kermesse de l'école St Gentien - A.P.E.L.
17	AG - Galettes des Rois - Amicale Bouliste	27	Fête à la Chapelle de la Barre
26	Galettes des Rois - GENTIENNE	JUILLET	
FEVRIER		11	Fête à la Chapelle de Cartudo
01	50 ans des musiciens Fez-Noz - Bugalé Piélin	26	Concours de Boules - Amicale Bouliste
05	Crêpes - Club des Aînés	AOÛT	
15	Repas - GENTIENNE	15	Fête du Pain - Comité Fête du Pain
15	Stage Fitness - PIEROKAMALI	29	8 ^{ème} de finale du concours communal de Boules - Amis de Bon Réconfort
22	Concours de Palets -ACP	30	Concours Régional de boules - Amis de Bon Réconfort
22	Repas - Les Toqués	SEPTEMBRE	
29	Stage Fitness - PIEROKAMALI	02	Réunion mensuelle - Club des Aînés
MARS		12	Concours de Boules - Amicale Bouliste
04	Réunion mensuelle - Club des Aînés	OCTOBRE	
07	Repas - E.S.P.R.	03	Repas et Karaoké - A.P.E.L.
19	Fête du Souvenir - F.N.A.C.A.	07	Réunion Mensuelle - Club des Aînés
27	Soirée Théâtre - La Roue Pluherlinoise	09	Assemblée Générale - Les Toqués
28	Loto - APEL	10	Repas C.C.A.S.
AVRIL		17	Repas - E.S.P.R.
01	Réunion Mensuelle - Club des Aînés	23	Bilan Fête du Pain - Comité Fête du Pain
03	Bol de riz - Paroisse	25	Rando VTT, pédestre - Sports et Loisirs
04	Chasse à l'œuf - A.P.E.L.	31	Spectacle Halloween - PIEROKAMALI
04	Repas - Société de Chasse	NOVEMBRE	
26	Concours de Boules - Amicale Bouliste	04	Réunion mensuelle - Club des Aînés
MAI		08	Repas - Paroisse
02	Rallye du Morbihan - Breiz Compétition Auto	13	Café-Théâtre - Théâtre Arz Scène
03		14	
06	Réunion Mensuelle - Club des Aînés	20	Café-Théâtre - Théâtre Arz Scène
10	Vide Grenier - Chapelle de la Barre	21	Repas - Breiz Auto Compétition
16	Spectacle de Cirque - Ecole Saint Gentien	27	Café-Théâtre - Théâtre Arz Scène
21	Concours de Boules - Chapelle de Cartudo	28	
JUIN		DECEMBRE	
03	Réunion Mensuelle - Club des Aînés	02	Réunion mensuelle - Club des Aînés
05	Tournoi de Foot - GENTIENNE	11	Arbre de Noël - Asphodèle

Les équipes jeunes de l'ESPR



Concours des Maisons Fleuries Remise des prix



F.N.A.C.A.
Remise médaille à Mr LE BRETON



Nouveau tracteur au service technique



Nouvelle génération à la Fête du Pain
du 15 août